

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Etablissement

Public

d'Aménagement

Universitaire

région

Ile-de-France



Sommaire

ÉDITORIAL	5
-----------	---

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS	6
----------------------	---

I - DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF	8
--	---

I .1 études

Îlot Poliveau	10
Université Paris Descartes : faculté de pharmacie	12
Institut Henri Poincaré	14
Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG)	16

I .2 désamiantage

Maison des sciences de l'homme	18
Université Panthéon-Sorbonne : site Pierre Mendès-France	20
Université Paris Descartes : faculté de médecine Necker	22

I .3 réhabilitation / restructuration

Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Secteur Est)	24
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Secteur Ouest Centre)	26
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Mise en sécurité des barres de Cassan)	28
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Démolition de la barre de Cassan F)	30
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Animalerie)	32
Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Œuvres d'art)	34
Université Sorbonne Nouvelle : maison de la recherche	36
Université Paris-Est Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic	38
Rectorat de Paris : caserne Lourcine	40
Chancellerie des universités de Paris : Îlot Champollion	42
CROUS de Paris : réhabilitation du centre Sarrailh	44

I .4 construction

Campus Condorcet	46
Porte de la Chapelle	48
Maison des sciences de l'homme Paris Nord	50
Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	52
Cité internationale universitaire de Paris	54
CROUS de Paris : restaurant universitaire flottant	56

I .5 programmation / recherche de solutions d'ensemble

Relogement de l'université Sorbonne Nouvelle	58
Université Paris-Dauphine	60
Université Paris-Ouest Nanterre La Défense	62
Université Paris Nord	64

II - UNE ORGANISATION EN MODE PROJET	66
--------------------------------------	----

Des équipes techniques dédiées pour chaque projet	68
---	----

III - GOUVERNANCE ET ORGANISATION	70
-----------------------------------	----

1 - Le Conseil d'administration	72
---------------------------------	----

2 - L'organigramme et l'équipe de l'établissement	74
---	----

3 - La direction	76
------------------	----

IV - INDICATEURS D'ACTIVITÉ - QUELQUES CHIFFRES	80
--	----

L'année a été marquée par l'annonce, faite le vendredi 18 octobre 2013 par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministre de l'agriculture, du logement et de l'implantation principale de l'université Sorbonne Nouvelle au cœur du 12^e arrondissement de Paris.

Ce relogement a donné lieu à de nombreuses études et démarches préparatoires conduites par l'EPAURIF.

Un temps envisagée sur l'îlot Buffon-Poliveau, affecté au Muséum national d'histoire naturelle, l'implantation de l'université sera structurée, dès la rentrée universitaire 2018, autour de deux pôles (contre près d'une dizaine aujourd'hui) : Sorbonne / Quartier latin, d'une part, et Nation, d'autre part.

C'est un tournant dans l'histoire de l'université Sorbonne Nouvelle.

Les 25 000 m² (SU) de surfaces qui vont être construits, près de la place de la Nation, permettent d'imaginer un campus innovant (notamment sur le plan numérique et écologique) entièrement adapté aux besoins de l'université et véritable lieu de savoir et de culture dans la ville.

Le projet architectural reflétera avant tout l'identité de l'université Sorbonne Nouvelle, qui s'est construite en défrichant et en imposant de nouveaux champs scientifiques et disciplinaires via des méthodes pédagogiques et scientifiques novatrices. Les nouveaux espaces devront permettre de renouer avec cet esprit d'avant-garde.

Cet épilogue positif est un succès collégial, fruit d'une coopération harmonieuse entre les différentes parties prenantes au projet : l'université Sorbonne Nouvelle, la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, le rectorat de Paris, la Ville de Paris et la Région d'Île-de-France.

L'année 2013 a par ailleurs été marquée, en interne, par l'adoption du contrat d'objectifs et de performance qui formalise les orientations de l'EPAURIF pour les trois années à venir. Professionnalisation et maîtrise des moyens seront mises au service des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à travers la réalisation de prestations et de constructions de plus en plus diversifiées. Un accent sera mis sur l'accompagnement en matière de gestion de patrimoine et d'exploitation/maintenance.

François Weil,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités

Thierry Duclaux,
Directeur général

Les événements marquants de 2013

Direction du développement

La direction du développement (DD) a permis à l'EPAURIF d'engager en 2013 plusieurs nouveaux partenariats relatifs à des projets à forts enjeux parmi lesquels la restructuration de l'université Paris-Dauphine, l'aménagement de la Cité internationale universitaire de Paris et la réhabilitation du bâtiment principal de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée. La DD a également été amenée à intervenir sur des opérations à portée générale : CROUS de Paris, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France.

Plusieurs caps importants ont par ailleurs été franchis dans différentes opérations pilotées par l'EPAURIF depuis sa création. C'est notamment le cas de la validation interministérielle du scénario de relogement de l'université

Sorbonne Nouvelle qui constitue le principal fait marquant de l'année 2013. Il faut également noter l'approbation des programmes de la réhabilitation de la Maison des sciences de l'homme (6^e arrondissement de Paris) et du futur centre universitaire Lourcine de l'université Panthéon-Sorbonne (13^e arrondissement de Paris).

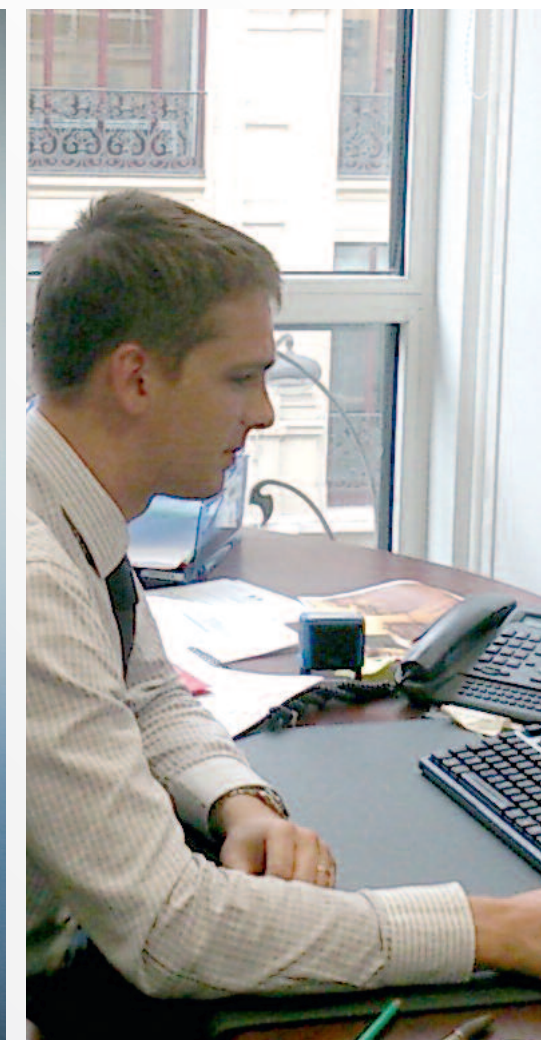
L'année 2013 a aussi été l'occasion de poser les jalons d'une offre de services immobiliers périphériques aux opérations de construction, notamment en matière de gestion stratégique et technique de patrimoine. Cette nouvelle offre sera portée en 2014 par une équipe réorganisée qui interviendra désormais sous le nom de Direction du développement et de l'immobilier (DDI).

Direction de la construction n°1

La direction de la construction n°1 a poursuivi en 2013 une activité soutenue liée à la rénovation du campus de Jussieu. Citons la rénovation du secteur Ouest-Centre (31 000 m²) qui s'achèvera à l'été 2014 ; celle du secteur Est (74 000 m²) qui se poursuivra jusqu'en 2015 ; la rénovation des œuvres d'Art du campus qui a vu l'achèvement de la remise en état des « Cinq Ailes » de Calder et le début de la rénovation des fresques de Gischia ; la mise en sécurité des barres de Cassan (Budget 10,20 M€) ; le démarrage des premières études de programmation en vue du parachèvement du campus.

Cette année a vu le développement de la consultation pour l'attribution du marché de partenariat public privé concernant la 1^{ère} phase du campus Condorcet. Le dialogue compétitif se développera jusqu'à la fin de 2014. Parallèlement, un important travail de concertation avec la Ville de Paris a permis de boucler le tour de table pour l'opération de la Porte de la Chapelle qui constitue le volet parisien du campus Condorcet (20 000 m² - Budget 69 M€HT)

Les études de conception pour l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (6 000 m² - Budget 17,50 M€) et pour le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (10 400 m² - Budget 31,40 M€) ont été achevées. Ces deux chantiers démarreront en 2014.



Direction de la construction n°2

L'EPAURIF intervient aujourd'hui à Jussieu et dans différents projets portés par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Île-de-France dans des actions relevant de la vie étudiante ainsi que des démarches d'études non directement opérationnelles.

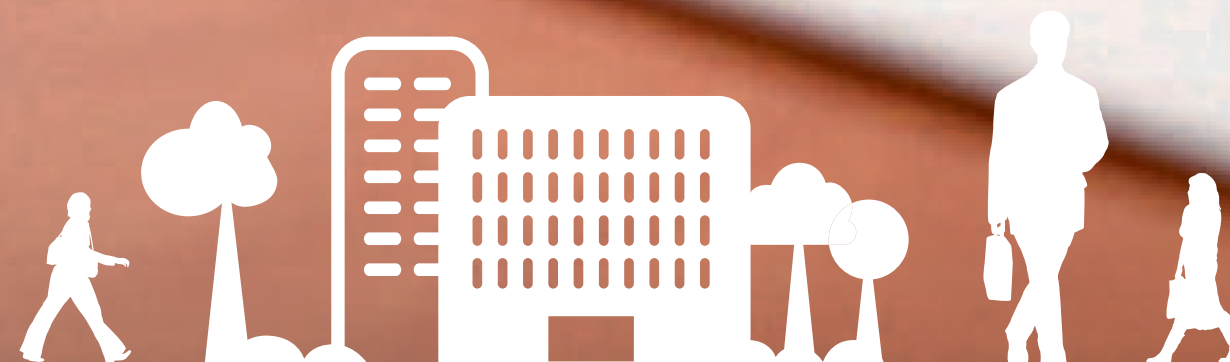
La DC2 a procédé à la sélection d'équipes d'architectes pour les sites universitaires dits des Irlandais et

de l'Îlot Champollion et travaillé à la réorientation du projet Poliveau. Fort de son expérience sur Jussieu, elle a également conduit les chantiers tests du site amianté de la Maison des sciences de l'homme (MSH).

Les deux années écoulées depuis la création de l'établissement ont permis le développement d'un portefeuille de projets d'ampleur significative.



DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF



1 Études

Îlot Buffon-Poliveau

1) Présentation

La perspective d'une opération d'aménagement et de construction sur l'îlot Buffon-Poliveau, envisagée par l'État en 2009 en réponse aux besoins de l'université Sorbonne Nouvelle et du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), a été abandonnée en 2013. La complexité des caractéristiques urbaines, patrimoniales, techniques et environnementales de ce site explique cette décision.

Les spécificités de l'îlot Buffon-Poliveau continuent cependant d'être étudiées en partenariat par l'EPAURIF et le MNHN. L'objectif est de définir un

scénario d'utilisation des terrains notamment en cohérence avec les besoins du Muséum, lesquels sont aujourd'hui prioritairement liés à la conservation de ses collections scientifiques et à l'amélioration des conditions d'exercice des activités de recherche. Les études préalables achevées ou en cours de réalisation contribueront en 2014 à la réalisation d'un plan guide d'aménagement de l'îlot Buffon-Poliveau visant à préparer l'avenir en orientant les futurs projets en fonction des différents enjeux immobiliers et scientifiques du Muséum.

2) Organisation, ressources et intervenants

Les directions de la construction et la direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assurent la maîtrise d'ouvrage des études préalables en vue de la valorisation de l'îlot Buffon-Poliveau.

3) Programme

L'EPAURIF poursuit actuellement des études sur l'îlot Buffon-Poliveau. L'une consiste en un diagnostic des équipements techniques et des réseaux du site, appelé à compléter l'audit technique réalisé ces dernières années.

Une autre est une étude de programmation destinée à objectiver les perspectives de développement du Muséum afin de les traduire en termes de besoins immobiliers. Enfin, un plan guide d'aménagement est en cours d'élaboration.



DATES CLÉS

- **2010/2011** : mise au point et signature de conventions confiant à l'EPAURIF la responsabilité d'un programme d'études sur l'îlot Buffon-Poliveau.
- **2010/2013** : études de programmation et analyse détaillée des caractéristiques techniques de l'îlot.
- **2014** : désignation d'un architecte-urbaniste chargé de la réalisation d'un plan guide de l'îlot. (AREP / Michel Desvigne)



DATES CLÉS

- **2010** : inscription du projet parmi les priorités de Sorbonne Paris Cité dans le cadre de l'opération Campus.
- **2010/2012** : premières études de préfiguration confiées à un programmiste et à un architecte concepteur (Denis Phelouzat).
- **2012** : signature de la convention (Sorbonne Paris Cité / Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche / EPAURIF) et lancement d'études complémentaires : étude de programmation et d'analyse juridique et financière (Setec Organisation), assistance architecturale et patrimoniale (Pierre-Antoine Gatier), sécurité/accessibilité, étude environnementale, diagnostics techniques immobiliers.
- **2014** : la mission de préfiguration confiée à l'EPAURIF permettra de disposer de l'ensemble des études nécessaires à l'engagement de l'opération. Deux premières tranches seront engagées : aménagement d'espaces dédiés à la vie étudiante avec le CROUS de Paris, et formation continue.

Université Paris Descartes : faculté de pharmacie

1) Présentation

L'EPAURIF conduit pour la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Sorbonne Paris Cité les études de préfiguration d'une opération de réhabilitation et de réaménagement de la faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université Paris-Descartes, avenue de l'Observatoire (6e arrondissement de Paris).

L'EPAURIF mobilise sur ce projet son expertise en matière de réhabilitation de campus scientifiques en site occupé. Établissement de référence dans son domaine, la faculté de pharmacie, construite en grande partie au XIX^e siècle, est aujourd'hui partiellement inadaptée aux usages et aux besoins de ses enseignants et chercheurs.

2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables au lancement de cette opération dont le pilotage associe également l'État et l'université Paris-Descartes.

3) Programme

Réhabilitation et extension en site occupé d'un campus scientifique à forte valeur patrimoniale.

- Nombreuses complexités opérationnelles : technicité de la programmation, phasage, patrimoine, sécurité...
 - Mission de l'EPAURIF : réalisation d'études préalables.
 - améliorer significativement les conditions de travail des étudiants, dont le parcours de formation a été récemment réformé ;
 - doter la faculté d'un campus moderne et attractif lui permettant de conserver une activité de recherche théorique et appliquée de notoriété internationale ;
 - œuvrer, enfin, à la diffusion du savoir scientifique, à la démonstration, à la documentation et à l'accueil du public via la réalisation d'une « cité du médicament » ouverte sur la ville.
- L'opération de réhabilitation, réalisée en maîtrise d'ouvrage publique, répond à de multiples attentes :
- remédier aux défauts techniques et fonctionnels de bâtiments devenus vétustes et défectueux en termes de sécurité, d'accessibilité et de performance énergétique ;

SURFACES DU PROJET

Les bâtiments développent une surface d'environ 39 000 m² SHON, répartie à parts égales entre enseignement, recherche et autres fonctions (bibliothèque, vie étudiante, logistique). Le campus comporte des éléments patrimoniaux spécifiques : musée, jardin botanique et salles de prestige. L'opération s'inscrit dans un site de 1,7 ha.



Institut Henri Poincaré : Bâtiment Jean Perrin

1) Présentation

Institution dédiée aux mathématiques et à la physique théorique, l'Institut Henri Poincaré (IHP), fondé en 1928, cumule des activités de recherche, d'accueil, d'organisation d'événements et d'animation de réseaux et d'associations. La libération à court terme du bâtiment Jean Perrin, situé à proximité immédiate de l'IHP, constitue une opportunité d'extension après réhabilitation. L'institut, dirigé par le mathématicien Cédric Villani, est rattaché administrativement à l'université Pierre et Marie Curie (UPMC).

L'opération vise trois objectifs :

- faire bénéficier l'IHP de surfaces supplémentaires lui permettant de développer des activités de recherche et d'animation de réseaux (bureaux, salles de cours et lieux de convivialité) ;
- développer de nouvelles actions de culture scientifique ouvertes au public (expositions d'objets et d'ouvrages mathématiques, accueil de jeunes, partenariats avec les autres établissements du campus Curie) ;
- préserver et mettre en valeur les éléments patrimoniaux du bâtiment Jean Perrin.

2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'études préalables. L'établissement rend compte à l'IHP, à l'UPMC et au rectorat de l'académie de Paris.

3) Programme

Restructuration d'un immeuble chargé d'histoire patrimoniale et scientifique

- Projet à vocations multiples : excellence scientifique, diffusion des connaissances, valorisation du patrimoine...
- Missions de l'EPAURIF : réalisation d'études préalables puis, le cas échéant, mandat de maîtrise d'ouvrage.

DATES CLÉS

- **2011** : esquisse d'une préfiguration et octroi par la Ville de Paris à l'UPMC d'une subvention visant à financer des études pré-opérationnelles.
- **2012** : mise en place du cadre conventionnel (IHP / UPMC / État / EPAURIF) et lancement d'une étude de faisabilité et de pré-programmation (bureau d'études Angeris) et de diagnostics techniques.
- **2013/2014** : études complémentaires.



SURFACES DU PROJET

L'IHP est implanté sur le campus Pierre et Marie Curie, sur la Montagne Sainte-Geneviève (5e arrondissement de Paris), dans un bâtiment très fonctionnel d'environ 4 200 m², mais dont la capacité s'avère insuffisante au regard des activités proposées. Conçu à la fin des années 1920 sous la supervision directe du physicien Jean Perrin, le bâtiment contigu (2 500 m² SHON environ) est doté d'une forte valeur patrimoniale et présente des complexités techniques particulières : un observatoire en R+7, un puits de plusieurs dizaines de mètres et de nombreux locaux atypiques.

Institut Pierre-Gilles de Gennes

1) Présentation

La Fondation Pierre-Gilles de Gennes pour la recherche a été créée en 2007 dans l'objectif de favoriser la mise en relation de la recherche académique avec le monde économique. L'Institut Curie, l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI ParisTech), l'École normale supérieure (ENS), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) constituent ses membres fondateurs.

La Fondation Pierre-Gilles de Gennes a développé dans le cadre de ses activités le concept d'une nouvelle entité : l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG). Ce projet aux dimensions scientifiques et immobilières intrinsèquement liées entraîne l'aménagement et l'équipement d'une plateforme technologique innovante (fabrication de « laboratoires sur puces ») offrant des espaces de travail en commun ainsi qu'une pépinière d'entreprises.

2) Organisation, ressources et intervenants

L'ESPCI ParisTech, maître d'ouvrage du projet, a souhaité faire appel à des compétences externes en conduite d'opérations de construction. L'EPAURIF s'est ainsi vu confier, après appel d'offres, un mandat de maîtrise d'ouvrage lui conférant la gestion administrative, technique, juridique et financière du projet pour le compte de l'ESPCI. La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au groupement D-A Architectes et Grontmij Sechaud et Bossuyt, les travaux l'ont été à l'entreprise Rudo Chantier pour le lot curage et désamiantage et à Rabot Dutilleul pour les travaux de réhabilitation tous corps d'État à l'exception des salles blanches et grises, attribuées à Climascience.

3) Programme

L'opération porte sur la création de laboratoires avec, notamment, l'intégration d'un plateau technologique équipé d'une salle blanche et d'une salle grise, d'un incubateur d'entreprises et de locaux annexes : salles de conférence, bureaux...

Le bâtiment doit à cette occasion être mis aux normes de sécurité et d'accessibilité. L'obligation de maintien du restaurant du CROUS sur le site constitue un réel facteur de complexité nécessitant la mise en œuvre d'un protocole d'intervention minimisant l'impact sur son fonctionnement.

DATES CLÉS

- **2012** : notification du marché de maîtrise d'œuvre et du marché de maîtrise d'ouvrage déléguée à l'EPAURIF.
- **2013** : études et appel d'offres.



SURFACES DU PROJET

Le centre Albert Châtelet, situé 6-12 rue Jean Calvin (5e arrondissement de Paris), compte 6 000 m² de SHON dont 4 200 m² sont à réhabiliter et 1 800 m² sont occupés par un restaurant du CROUS.

① 2 Désamiantage

DATES CLÉS

- **2010** : libération du site par ses précédents occupants.
- **2011** : signature d'une convention (État /EPAURIF / FMSH / EHESS). Sélection du maître d'œuvre de l'opération de désamiantage (Egis).
- **2012** : recrutement d'un architecte du patrimoine et d'un bureau d'études pour définir la faisabilité et la méthodologie de désamiantage de la façade. Élaboration de la méthodologie de dépose et de traitement de la façade. Recrutement d'un groupe pluridisciplinaire d'entreprises (programmation, architecture) et d'un bureau d'études de programmation et d'aménagement intérieur en vue de la réhabilitation. Démarrage des études de programmation. Chantier test de dépose des façades et conduite d'expertise dans le cadre de la nouvelle réglementation amiante.
- **2013** : validation du programme de réhabilitation. Consultation des entreprises de désamiantage. Consultation du maître d'œuvre de réhabilitation. Démarrage des travaux de désamiantage. Démarrage des études de réhabilitation.
- **2014** : dépôt du permis de construire (mai). Clôture du chantier de désamiantage (août). Démarrage du traitement des façades (2^e semestre).

Maison des sciences de l'homme

1) Présentation

L'opération de désamiantage et de réhabilitation de l'immeuble dit Maison des sciences de l'homme (MSH), situé 54 boulevard Raspail (6^e arrondissement de Paris), fait appel au savoir-faire de l'EPAURIF en matière de gestion de projets à problématiques variées. Conçu par Marcel Lods à la fin des années 1960, le bâtiment de la MSH

cumule plusieurs contraintes spécifiques : sujétions techniques liées à la présence d'amiante dans un édifice réalisé selon des procédés constructifs atypiques, mise en valeur d'un patrimoine architectural emblématique, aménagement d'un outil immobilier moderne et adapté aux modes de travail contemporains de ses usagers...

2) Organisation, ressources et intervenants

Les directions de la construction et du développement de l'EPAURIF assurent la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'État, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (FMSH) et

l'École pratique des hautes études (EPHE) assurent collégialement le suivi du projet dans le cadre d'une gouvernance partenariale. Le rectorat de l'académie de Paris est associé au pilotage de l'opération.

3) Programme

Désamiantage et réhabilitation d'un immeuble emblématique du patrimoine architectural du XX^e siècle

- Aménagement dans le strict respect des spécificités historiques du bâtiment de locaux modernes, adaptés aux usages actuels des sciences humaines et sociales.
- Mission de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage.



SURFACES DU PROJET

- L'ensemble immobilier développe 17 700 m² SHON.
- Il est constitué de deux bâtiments mitoyens : l'un en R+9, le long du boulevard Raspail, l'autre en R+4, rue du Cherche-Midi, tous deux reliés par une passerelle.
- Les bâtiments sont implantés sur une parcelle de 3 600 m².

Les particularités techniques du bâtiment, le contexte réglementaire du projet et l'intérêt économique de l'État à réutiliser le bâtiment, mettant ainsi un terme à des locations en cours, caractérisent cette opération.

Les points saillants du programme de réhabilitation sont :

- le réaménagement de bureaux et d'espaces de travail permettant l'accueil de 740 postes de travail pour la FMSH, l'EHESS et l'EPHE,

- la création d'espaces de services relevant de la vie quotidienne (restauration) et de l'activité des établissements (centre et espaces de documentation, salles de cours),
- une remise aux normes et aux standards contemporains des équipements techniques,
- une mise en valeur des éléments patrimoniaux caractéristiques de l'œuvre de Marcel Lods.

Une fois réhabilité, le 54 boulevard Raspail fonctionnera en réseau avec le futur campus Condorcet et les autres implantations parisiennes de l'EHESS qui dispose de deux autres sites boulevard Raspail.

① 2 Désamiantage

DATES CLÉS

- **2011** : signature d'une convention ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche / EPAURIF / Université Panthéon-Sorbonne. Réalisation d'un chantier test de mode opératoire d'intervention d'exploitation courante.
- **2012** : réalisation d'un mode opératoire d'intervention sur matériaux amiantés. Étude de faisabilité de dépoussiérage des plénums. Validation des études. Avenant à la convention pour les études et les travaux de dépoussiérage des plénums.
- **2013** : première phase de travaux (juillet/août). Livraison des cinq derniers niveaux de la Tour C (septembre).

Site Pierre Mendès-France de l'université Panthéon-Sorbonne

1) Présentation

Le 90 rue de Tolbiac, dit site Pierre Mendès-France de l'université Panthéon-Sorbonne abrite des activités d'enseignement (amphithéâtres, salles de TD) et d'administration. Situé dans le 13^e arrondissement de

Paris, il dispose de trois tours achevées en 1973. Il comporte des matériaux contenant de l'amiante et des zones polluées par des résidus amiantés sans danger pour la santé mais gênants pour l'entretien des bâtiments.

2) Programme

Études relatives à la présence d'amiante dans les bâtiments

Une étude précise de la pollution ambiante et un mode opératoire relatif aux interventions courantes d'exploitation ont été réalisés à la demande de l'université en 2011, année au terme de laquelle un chantier test a été entrepris. Une première phase de travaux a été conduite en 2013.

SURFACES DU PROJET

Le site présente une surface avant travaux de 35 000 m² SHON, dont 14 000 m² en sous-sol, et dispose de 3 tours :

- Tour A (8 étages)
- Tour B (15 étages)
- Tour C (22 étages)



① 2 Désamiantage

Université Paris-Descartes : faculté de médecine Necker

1) Présentation

Le site Necker de la faculté de médecine de l'université Paris-Descartes, construit en 1969, est localisé au 156 rue de Vaugirard (15^e arrondissement de Paris). Conçu par l'architecte André Wogenscky, l'ensemble est composé d'un immeuble de grande hauteur (IGH) en R+9 reposant sur une « galette » de deux niveaux. Les étages supérieurs abritent les activités de recherche (immunologie, génétique humaine, infectiologie-microbiologie, néphrologie). Le rez-de-chaussée et le 1^{er} sous-sol accueillent les entités administratives et les unités d'enseignement. Le 2^e sous-sol sera dédié à terme aux locaux techniques et à une animalerie. L'ensemble est inoccupé depuis plus d'un an, ses unités ayant été déménagées le temps des travaux sur le site de l'hôpital Broussais.

L'opération consiste en un désamiantage du bâtiment et en une réhabilitation lourde qui seront conduits en site inoccupé, l'utilisation abondante d'amiante lors de la construction présentant un risque sanitaire important. L'ensemble des circulations verticales et horizontales ne respecte ni les règles de sécurité incendie (IGH), ni les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'enveloppe du bâtiment provoque d'importantes déperditions énergétiques. L'organisation fonctionnelle, enfin, ne correspond plus aux besoins des utilisateurs et doit être revue en conséquence. Le projet prévoit de préserver l'identité architecturale et les œuvres patrimoniales telles qu'elles ont été conçues initialement par André Wogenscky.

2) Organisation, ressources et intervenants

Mission de l'EPAURIF : conduite d'opération

Curage et désamiantage

- Maîtrise d'ouvrage : université Paris-Descartes.
- Ressources internes EPAURIF : directions de la construction.
- Programmiste : ELIX.
- Groupement de maîtrise d'œuvre : Henn Architekten, Patriarche&Co, Omega Alliance, Y Ingénierie.
- Groupement d'entreprises : Sobaten, Poulingue, Hanny, Clemançon, IdF Démolition.

Réhabilitation et mise aux normes

- Maîtrise d'ouvrage : université Paris Descartes.
- Ressources internes EPAURIF : Direction de la construction 1.
- Programmiste : ELIX.
- Groupement de maîtrise d'œuvre : Henn Architekten, Patriarche&Co, Omega Alliance, Y Ingénierie, Paso Doble.



SURFACES DU PROJET

- 23 000 m² SHON.

CHIFFRES CLÉS

- Enveloppe globale de l'opération : 52 M€.

3) Programme

Curage et désamiantage

- Traitement du bâtiment jusqu'à la structure de base.

Réhabilitation et mise aux normes

- Mise en sécurité incendie globale du site.
- Aménagement du site : création de laboratoires modulaires, de plateaux scientifiques communs (mutualisation des espaces

techniques) et de zones d'enseignement.

Suppression du restaurant universitaire. Création d'espaces dédiés à la recherche. Réaménagement de la cafétéria.

Aménagement d'une animalerie en sous-sol.

- Mise à niveau de tous les aspects techniques : ventilation, chauffage, climatisation, courants faibles et forts, plomberie...
- Respect du principe architectural initial.

③ Réhabilitation / restructuration

Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (secteur Est)

1) Présentation

La réhabilitation du secteur Est du campus de Jussieu, dernière partie de l'ensemble immobilier dit « gril d'Albert » à être restructurée après son désamiantage, constitue à ce jour la plus importante opération de travaux réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF.

L'établissement y aménage sur une surface importante des locaux de recherche modernes, dédiés notamment aux sciences expérimentales, et dote le campus de nouveaux grands équipements parmi lesquels plusieurs centres de colloques.

2) Organisation, ressources et intervenants

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'université Pierre et Marie Curie (UPMC), futur utilisateur, est étroitement associée au pilotage et au suivi de l'opération. Ce partenariat entre les deux structures permet d'ajuster le déroulement de l'opération aux attentes et de gérer les interfaces de l'environnement du chantier. A ce titre, l'année 2013 a été particulièrement fructueuse : validation des témoins et des prototypes.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par l'agence Architecture Studio et le chantier a été confié au groupe Vinci, sous mandat CBC.

3) Programme

Restructuration lourde, après désamiantage, d'un campus scientifique de notoriété mondiale

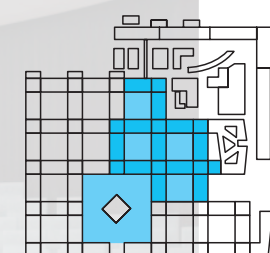
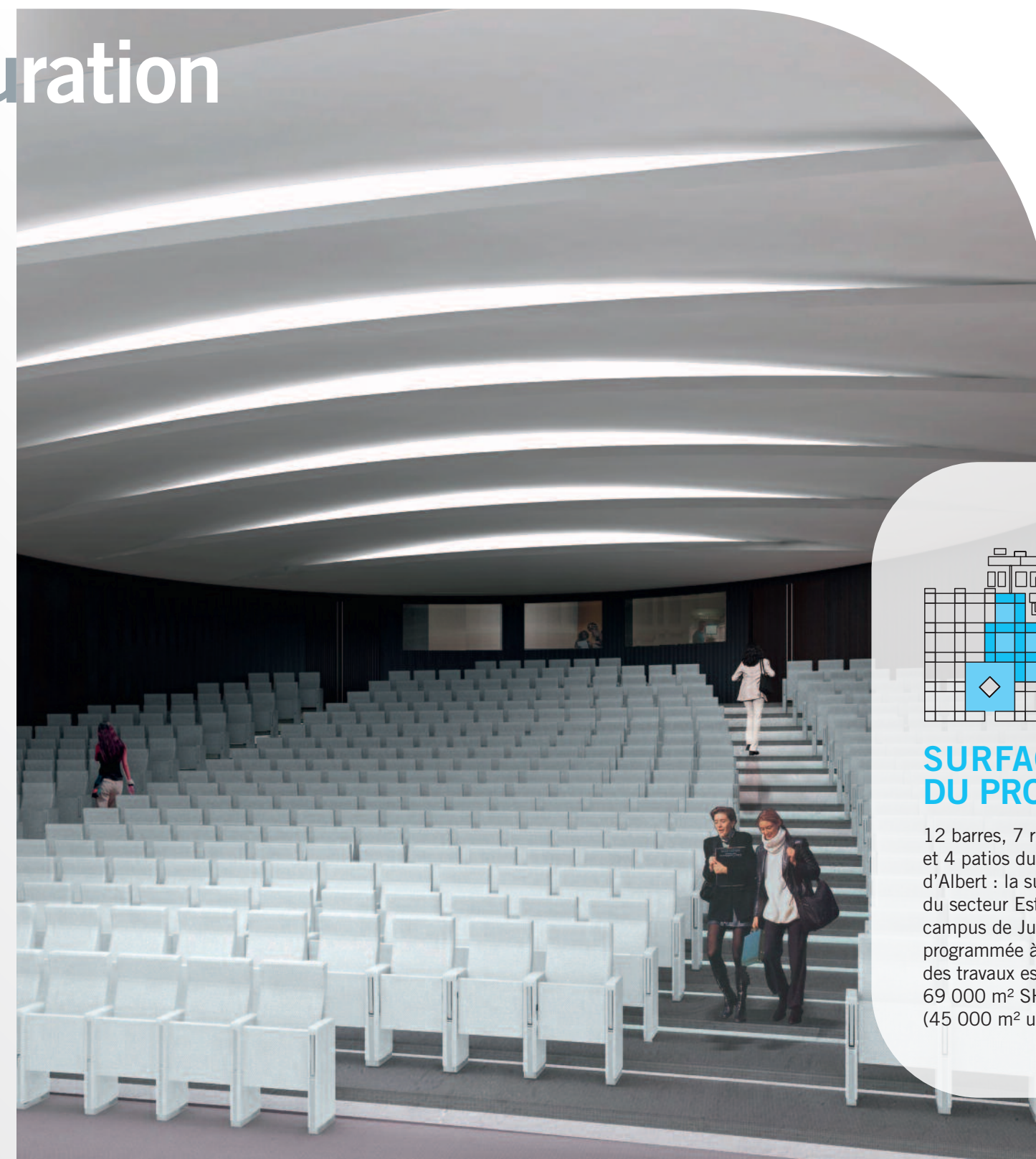
Intervention en site occupé, programmation spécifique, respect de l'œuvre architecturale existante... : ce programme de restructuration lourde, après désamiantage, présente de nombreuses complexités opérationnelles.

La restructuration du secteur Est permettra à l'UPMC de regrouper l'ensemble de ses activités de chimie et de biologie dans des laboratoires rénovés.

Le campus sera équipé d'une bibliothèque, d'un amphithéâtre et de locaux scientifiques et techniques spécifiques : chambre sourde, salles blanches, nanosciences...

Missions de l'EPAURIF :

- maîtrise d'ouvrage de l'opération de travaux,
- multiples prestations connexes : gestion des transferts de personnes et de matériels, coordination des chantiers sur le campus, signalétique, restauration d'œuvres d'art, communication de projet...



SURFACES DU PROJET

12 barres, 7 rotondes et 4 patios du gril d'Albert : la surface du secteur Est du campus de Jussieu programmée à l'issue des travaux est de 69 000 m² SHON (45 000 m² utiles).

DATES CLÉS

- **2008** : validation de la programmation.
- **2009** : notification du marché de maîtrise d'œuvre.
- **2011** : achèvement du désamiantage. Validation du projet. Attribution des marchés de travaux.
- **2012** : achèvement de la protection au feu et commencement des travaux.
- **2013** : poursuite des travaux de rénovation. Validation des témoins et des prototypes par l'UPMC.

① 3 Réhabilitation / restructuration

DATES CLÉS

- **2002** : approbation de la programmation.
- **2005** : approbation de l'avant-projet général.
- **2008** : élaboration d'un nouveau programme d'aménagement.
- **2010** : approbation des nouvelles études de maîtrise d'œuvre.
- **2012** : recrutement d'un groupement d'entreprises pluridisciplinaire (programmation, architecture, bureau d'études) chargé de la réhabilitation. Notification du marché de travaux et ordre de service de démarrage.
- **2013** : poursuite des travaux de rénovation.

Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (secteur Ouest Centre)

1) Présentation

Conduite sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF, la restructuration du secteur Ouest du campus de Jussieu, qui accueille des activités d'enseignement, de recherche et de vie étudiante, a été programmée en deux temps. Les secteurs dits Ouest Nord et Sud ont été réhabilités et rendus

à l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) en avril 2010. Les travaux du secteur Ouest Centre ont commencé en 2012 pour une livraison en 2014. Le secteur Ouest témoigne de la volonté de l'université d'ouvrir son campus sur la ville et de favoriser l'accueil et les échanges.

2) Organisation, ressources et intervenants

La direction de la construction n° 1 de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'université Pierre et Marie Curie (UPMC) est étroitement associée au pilotage et au suivi de l'opération. Ce partenariat entre les deux structures permet d'ajuster le déroulement de l'opération aux attentes et de gérer les interfaces de l'environnement du chantier.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée, après concours, au groupement de l'agence Reichen & Robert et associés et du BET Grontmij et les travaux ont été confiés après appel d'offres européen, au groupe Bouygues.

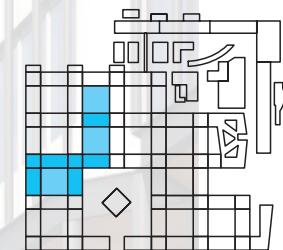
3) Programme

Restructuration lourde, après désamiantage, d'un campus scientifique de notoriété mondiale

Intervention en site occupé, programmation spécifique, respect de l'œuvre architecturale existante... : ce programme de restructuration lourde, après désamiantage, présente de nombreuses complexités opérationnelles.

Missions de l'EPAURIF :

- maîtrise d'ouvrage de l'opération de travaux,
- multiples prestations connexes : gestion des transferts de personnes et de matériels, coordination des chantiers sur le campus, signalétique, restauration d'œuvres d'art, communication de projet...



SURFACES DU PROJET

5 barres, 2 rotondes et 4 patios du « gril d'Albert » : la surface utile programmée à l'issue des travaux du secteur Ouest Centre est de 31 000 m².

DATES CLÉS

PROGRAMMATION DE LA RÉHABILITATION DES BARRES DE CASSAN A, B, C

- **2010** : démarrage de la programmation.
- **2011** : approbation de la pré-programmation
- **2012** : validation du programme technique détaillé par l'université Pierre et Marie Curie.

MISE EN SÉCURITÉ

- **2012** : début des travaux de sécurité incendie dans les bâtiments A, B, C et F.
- **2013** : livraison des travaux extérieurs. Poursuite du chantier de réaménagement intérieur.

Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Mise en sécurité des barres de Cassan)

1) Présentation

Les barres de Cassan, du nom de leur architecte, Urbain Cassan, ont été édifiées entre 1958 et 1961 dans le 5e arrondissement de Paris. L'une (bâtiments A, B, C) se situe à l'aplomb du quai Saint Bernard. L'autre (bâtiment F) est parallèle à la rue Cuvier. La libération des locaux amiantés du « gril », occupés par la chimie et la biologie de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC), a occasionné de nombreux relogements définitifs et provisoires qui se sont multipliés entre 2006 et 2010.

Ces opérations ont conduit à se pencher plus en détail sur les bâtiments de Cassan, notamment en termes de sécurité incendie et de stabilité au feu, dans un double objectif :

- disposer de bâtiments exploitables à court terme pour accompagner les travaux de relogement,
- déterminer les bases d'une programmation technique de réhabilitation à moyen et long terme cohérente avec le schéma directeur d'aménagement du campus.

2) Organisation, ressources et intervenants

Mise en sécurité incendie des bâtiments A,B,C, F :

- Ressources internes EPAURIF : Direction de la construction 1.
- Marc GILBERT, KUBIK Architecture.
- Sudéquip, BET TCE.
- Cabinet FT, OPC.

Programmation de la réhabilitation des bâtiments A, B, C des barres de Cassan :

- Ressources internes EPAURIF : Direction de la construction 1.
- Programmation : COTÉBA.

3) Programme

RÉHABILITATION :

- Restructuration complète des bâtiments A, B, C.
- Création de surface par une extension côté Seine pour l'accueil d'un nouvel institut de biologie.

SÉCURITÉ INCENDIE :

- Réalisation de la première campagne de travaux prévus dans les schémas directeurs de sécurité incendie des barres de Cassan A, B, C et F.

SURFACES DU PROJET

- Surfaces : 65 500 m² SHON.
- Effectifs : 4 500 chercheurs enseignants et étudiants.

BUDGET

Marchés de sécurité incendie :

- Montant marché de Voirie réseaux divers (VRD) : 1 535 000 €.
- Montant marché bâtiment : 4 490 000 €.



1 3 Réhabilitation / restructuration

DATES CLÉS

- **2013** : désignation d'un AMO (bureau d'études BURGEAP) pour étudier les conditions générales de la démolition du bâtiment.
- **2016** : libération du site. Démolition du bâtiment F. Aménagement en remplacement d'un espace vert.

Les services et laboratoires, actuellement logés dans le bâtiment F, seront réinstallés dans le gril à l'issue des travaux de réhabilitation du secteur Est.

Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Démolition de la barre de Cassan F)

1) Présentation

La barre de Cassan F, est parallèle à la rue Cuvier. D'apparence extérieure assez semblable, les barres se différencient par leurs structures respectives. Les bâtiments A, B et C sont constitués d'une ossature en béton armé alors que le bâtiment F comprend une ossature mixte (charpente métallique et béton armé). Les ossatures métalliques intérieures du bâtiment F ont fait l'objet d'une

protection afin de répondre aux besoins de sécurité à court terme. Des mesures d'amélioration temporaires de la sécurité incendie ont par ailleurs été réalisées par l'EPAURIF. Le projet porte sur la démolition de cet ouvrage.

Les dimensions approximatives du bâtiment F sont :

- Longueur : 150 m
- Largeur : 19 m (partie courante)
- Hauteur : 34 m

2) Organisation, ressources et intervenants

Maître d'ouvrage : EPAURIF – Direction de la construction 1
AMO pour l'étude des conditions préalables à la démolition : BURGEAP.

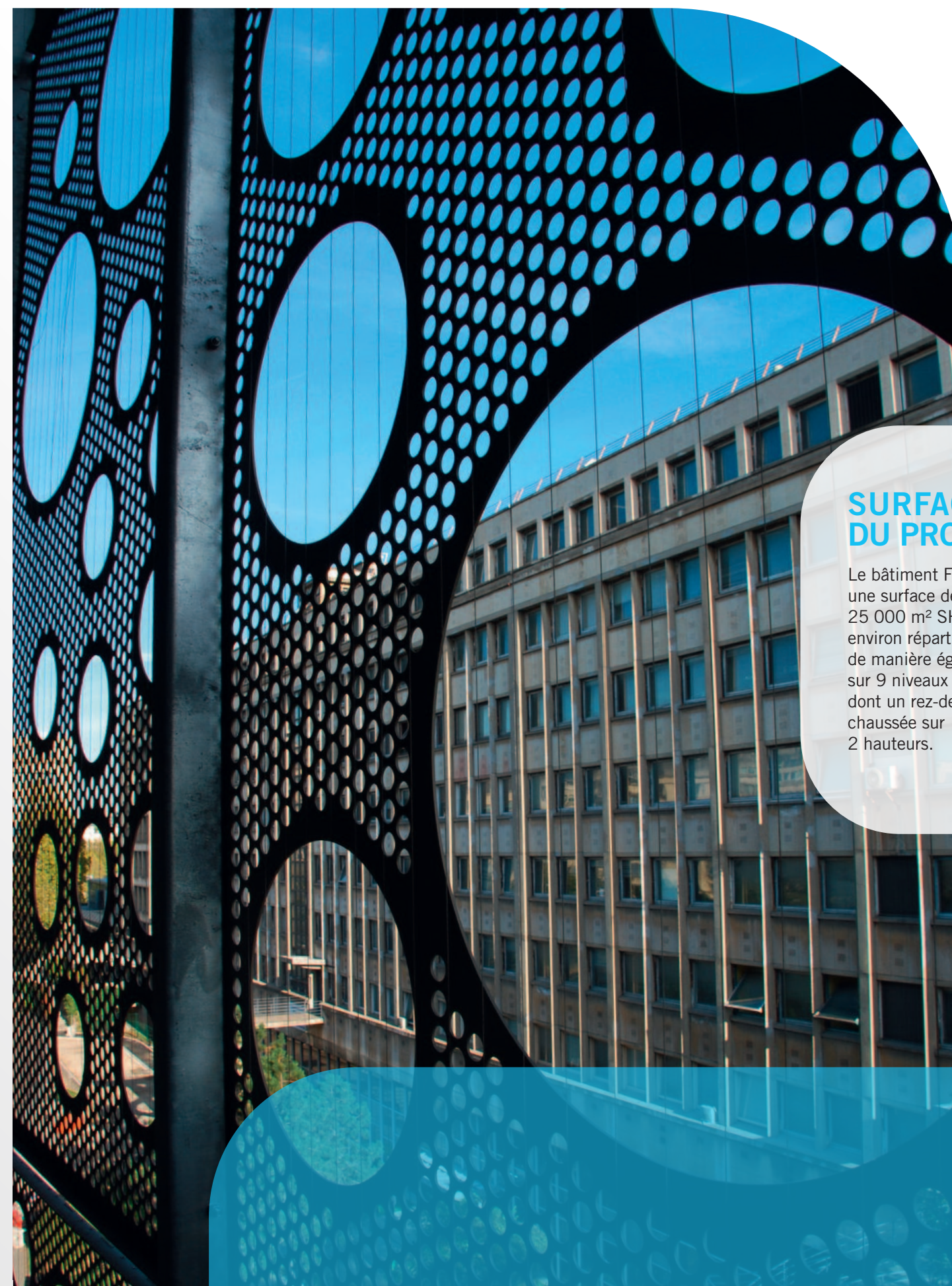
3) Programme

Démolition de la barre du bâtiment F

- Curage et désamiantage du bâtiment
- Opérations « tiroirs » parallèles : halte-garderie, restaurant universitaire, réseaux

SURFACES DU PROJET

Le bâtiment F a une surface de 25 000 m² SHON environ répartie de manière égale sur 9 niveaux (R+8) dont un rez-de-chaussée sur 2 hauteurs.



① 3 Réhabilitation / restructuration

CHIFFRES CLÉS

Budget de l'opération :
• 9 M€ toutes dépenses confondues.

DATES CLÉS

- **2013 :** réorientation du projet après la déclaration d'infructuosité de la procédure de conception réalisation. Adaptation du programme. Lancement d'un concours d'architecture. Sélection des architectes.
- **2014 :** marché de maîtrise d'œuvre à l'été.
- **2016 :** livraison prévue.

Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Animalerie)

1) Présentation

La décision prise en 2011 de reloger l'animalerie de rongeurs de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) répond à plusieurs objectifs dont le principal est de régler les questions de sécurité incendie liées à la présence de locaux en terrasse des barres de Cassan. L'animalerie de rongeurs occupe en effet 450 m² utiles au 8^e étage des

3 barres A, B et C, à une hauteur de plancher bas supérieure à 28 mètres. Cette opération, qui participe au regroupement des animaleries en vue de la création du futur Centre d'exploration fonctionnelle, a été relancée par un concours d'architecture classique au terme d'une première procédure infructueuse en conception réalisation.

2) Organisation, ressources et intervenants

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par l'EPAURIF dans le cadre de la convention sur l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu. Le programme a été établi par la société Grossmann Perrin Noé.

3) Programme

Le programme concerne :

Le programme concerne l'ensemble des animaleries de rongeurs, situées actuellement au 8^e étage, ainsi que les plateformes de phénotypage. Le projet architectural présente un enjeu fort, puisque la future animalerie viendra fermer à l'ouest le futur jardin carré de l'UPMC.



SURFACES DU PROJET

Le programme porte sur une surface de 900 m² utiles comprenant l'animalerie proprement dite (700 m² utiles et 4 500 cages contre 450 m² utiles et 3 000 cages aujourd'hui) et des zones d'expérimentation (200 m² utiles) directement liées à l'animalerie.



DATES CLÉS

Œuvre de Victor Vasarely :

- **2011** : achèvement des travaux de reconstruction.

Œuvre d'Alexander Calder :

- **2013** : fin de la restauration. Exposition dans les jardins de la Fondation de Coubertin.
- **2015/2016** : retour sur le campus de Jussieu fin 2015 / début 2016.

Œuvre de Jean Arp :

- **2003** : réalisation d'une nouvelle édition originale.
- **2007** : destruction de la première édition originale.
- **2008** : implantation provisoire sur le Campus de Jussieu.
- **2013** : implantation définitive (escalier patio 14-25).

Œuvre de Léon Gischia :

- **2011/2012** : études de maîtrise d'œuvre.
- **2013** : notification du marché de travaux.
- **2014** : repose sur site de janvier à avril.

Œuvre de François Stahly :

- **2009** : notification du marché de travaux (démontage / restauration et stockage / remontage).
- **2014** : remontage sur site d'avril à juin.

Œuvre d'André Beaudin :

- **2014** : reconstruction selon calendrier de travaux du secteur Est (4e trimestre).

Œuvre de Jacques Lagrange :

- **2014/2015** : reconstruction selon calendriers de travaux des secteurs Ouest Nord & Sud (achevé), Ouest Centre (en cours - livraison mi-2014) et Est (en cours - livraison 2e trimestre 2015).

Université Pierre et Marie Curie : Jussieu (Œuvres d'art)

1) Présentation

L'université Pierre et Marie Curie (UPMC) est dotée de nombreuses œuvres d'art, issues du « 1 % artistique », représentatives de la période 1960-1970 au cours de laquelle a été construite la Faculté des sciences de Paris.

L'EPAURIF, maître d'ouvrage de la réhabilitation du campus de Jussieu, n'est réglementairement pas soumis à l'obligation de décoration des constructions publiques dans les zones à réhabiliter, ces dernières ne changeant ni de destination, ni d'usage, ni d'affectation administrative. Le choix a cependant été fait, dès l'origine de l'opération, d'intégrer et de valoriser les œuvres d'art existantes. Cette mise en valeur artistique est entreprise en collaboration étroite avec les ayant-droit de chaque artiste.

2) Organisation, ressources et intervenants

Maîtrise d'ouvrage : EPAURIF

Rénovation Alexander Calder :

- MOE : Denis Chalard
- Entreprise : Fondation de Coubertin

Rénovation Léon Gischia :

- MOE : La Gare Architectes – Socra – Cécile Charpentier
- Entreprise : CBC

Rénovation François Stahly :

- MOE : Reichen & Robert
- Entreprise : Aïnu

Rénovation André Beaudin :

- MOE : Architecture Studio
- Entreprise : groupe Vinci

Rénovation Jacques Lagrange :

- MOE : Architecture Studio et Reichen & Robert
- Entreprises : groupe Vinci / Bouygues Construction

3) Programme

Les partis pris d'intervention ont été arrêtés en fonction de l'état de dégradation des œuvres concernées ou la nécessité de leur déplacement dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments

du gril d'Albert. La mise en lumière des œuvres restaurées a par ailleurs fait l'objet d'une réflexion approfondie. Les œuvres de Jean Arp (Le petit Théâtre) et de Victor Vasarely (Paralum) ont

ainsi été reconstruites à l'identique avant d'être réimplantées dans les secteurs rénovés. De même, l'œuvre de Jacques Lagrange (Dallage décoratif) et celle d'André Beaudin (L'Arc-en-ciel) ont été

intégralement reconstituées. Les restaurations des œuvres d'Alexander Calder (Les Cinq Ailes), de Léon Gischia (Fresques) et de François Stahly (Le Labyrinthe) ont été confiées

à des entreprises spécialisées. L'œuvre de Roger Chapelain-Midy (Jardin d'agrément), dont la démolition a été imposée par le projet de réhabilitation du secteur Est, sera reconstruite au sein du Campus.



SURFACES DU PROJET

Jean Arp :

- Sculpture en acier de 5 x 2.8 x 0.35 m d'envergure.

André Beaudin :

- Mosaïques d'une surface d'environ 1 000 m².

Alexander Calder :

- Sculpture en acier d'environ 5 x 8 x 6 m d'envergure.

Léon Gischia :

- 2 x 1 110 plaques de lave de 50 x 50 cm, soit 555 m².

Jacques Lagrange :

- 24 000 m² environ de pierre naturelle.

François Stahly :

- Plus de 1 200 pièces de bois.

Victor Vasarely :

- Plénum de 640 m² (32 x 20 m) constitué de 286 rangs de lame en aluminium laqué au four.

DATES CLÉS

- **2011/2012** : études de programmation. Recrutement d'un maître d'œuvre.
- **2013** : études de maîtrise d'œuvre de rénovation du site. Sélection d'une entreprise pour les opérations de curage / désamiantage.

Université Sorbonne Nouvelle : maison de la recherche

1) Présentation

La Maison de la recherche, située 4 rue des Irlandais (5^e arrondissement de Paris), est appelée à regrouper l'ensemble des équipes de recherche de l'université Sorbonne Nouvelle pour améliorer leurs conditions de travail.

Les locaux des écoles doctorales et des unités de recherche doivent en conséquence être aménagés à proximité des services déjà installés sur le site : doctorants, bureau du conseil scientifique, espaces de recherche.

2) Organisation, ressources et intervenants

Une convention entre l'université Sorbonne Nouvelle, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF a confié à l'établissement un mandat de maîtrise d'ouvrage pour conduire à bien cette opération. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Aedificare.

3) Programme

Réhabilitation et extension d'un espace d'accueil et de travail pour les chercheurs

L'opération consiste en une réhabilitation légère, respectueuse des bâtiments existants du site et de son environnement urbain et architectural.

Les travaux qui devront être conduits dans un cadre précis :

- respect des contraintes environnementales avec, notamment, l'application de la charte « Chantier propre »,
- gestion des déchets de chantier,
- réduction des nuisances, pollutions et consommations d'énergie primaire.

Mission de l'EPAURIF : mandat de maîtrise d'ouvrage.



SURFACES DU PROJET

Le site comprend plusieurs corps de bâtiment dont un ensemble homogène, une ancienne maison particulière, a fait l'objet d'une rénovation récente. Les autres parties sont constituées de bâtiments hétérogènes à structure bois et métal, à destination initiale d'entrepôts et d'usine. L'ensemble s'organise autour d'une petite cour et offre une surface utile de 2 500 m² environ. Ces bâtiments présentent un état de vétusté avancé.

① 3 Réhabilitation / restructuration

DATES CLÉS

- **2009** : décision de financement du projet par l'État.
- **2010** : transfert de la gestion du projet du PRES université Paris-Est à l'UPEMLV.
- **2010/2012** : études préalables.
- **2012/2013** : études complémentaires (programmation, diagnostics). Signature de la convention d'intervention de l'EPAURIF.
- **2013/2014** : contrôles administratifs (procédures d'expertise, d'évaluation préalable, d'examen de la soutenabilité budgétaire). Lancement de la consultation en vue de l'attribution du contrat de partenariat public-privé.

Université Paris-Est Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic

1) Présentation

Le bâtiment Copernic, construit en 1988 au cœur de la Cité Descartes à Champs sur Marne (Seine-et-Marne), a été racheté par l'État dans la perspective d'accompagner l'expansion de l'université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEMLV). Ce site accueille aujourd'hui des activités de formation et de recherches, en mathématiques et sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) notamment.

Les installations techniques du bâtiment, vétustes et peu performantes, et la dégradation progressive de son enveloppe extérieure en verre rendent nécessaire une rénovation lourde pour améliorer sensiblement la qualité d'usage du bâtiment et ses performances d'exploitation.

Le projet, qui bénéficie d'un soutien de l'État au titre du programme des « campus prometteurs », a vocation à être réalisé en partenariat public-privé.

2) Organisation, ressources et intervenants

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'université Paris-Est Marne-La-Vallée. L'EPAURIF (directions du développement et de la construction) intervient en qualité de conducteur d'opération.

3) Programme

- Réhabilitation de 25 000 m² environ de surface de plancher.
- Rénovation des installations techniques vétustes (sources et réseaux).
- Traitement de l'isolation thermique et étanchéité du clos-couvert avec désamiantage.
- Aménagements intérieurs et extérieurs, potentiellement assortis de reconfigurations fonctionnelles adaptées aux besoins de l'université au sein de la Cité Descartes.

SURFACE DU PROJET
25 000 m².



DATES CLÉS

CRÉATION D'UN INTERNAT DANS LE BÂTIMENT 4

- **2010** : signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine.
- **2011** : études préalables. Accord de l'ANRU pour financer la première phase. Recrutement d'un maître d'œuvre (Lacagne & Stafie Architectes).
- **2012** : libération du bâtiment et démarrage des travaux. Livraison de 138 chambres.
- **2014/2015** : livraison de 34 chambres (rentrée 2014) et de 138 chambres (rentrée 2015).

RESTRUCTURATION DES BÂTIMENTS 1 ET 2 EN PÔLE UNIVERSITAIRE

- **2010** : signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine.
- **2011** : mise en place du cadre conventionnel entre l'université, le PRES, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF. Études préalables.
- **2012/2013** : études de programmation (bureau d'études Artelia).
- **2014** : fin des études préalables et lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.
- **2015** : études de conception.
- **2016/2017** : travaux.

Rectorat de Paris : caserne Lourcine

1) Présentation

Située 37 boulevard de Port-Royal (13^e arrondissement de Paris), la caserne Lourcine occupe une emprise foncière d'environ 1,2 ha et comporte quatre bâtiments, dont deux datant du XIX^e siècle, organisés autour d'une cour centrale.

Le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est vu transférer en septembre 2010 l'affectation de la majorité de la caserne (bâtiments 1, 2, 4 et cour centrale) afin d'y

aménager un nouveau pôle universitaire. Le projet prévoit l'installation de l'université Panthéon-Sorbonne dans les bâtiments 1 et 2 et dans une partie des sous-sols du bâtiment 3 (locaux d'enseignement, bibliothèque et locaux tertiaires). Un internat est en cours d'aménagement dans le bâtiment 4. La vocation future du bâtiment 3, où une résidence étudiante pourrait être créée, sera déterminée ultérieurement en lien avec le CROUS de Paris.

2) Organisation, ressources et intervenants

Le rectorat de l'académie de Paris, maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement de l'internat dans le bâtiment 4, a confié à l'EPAURIF un mandat de maîtrise d'ouvrage. Le projet des bâtiments 1 et 2 est porté par la communauté d'universités et d'établissements « Hautes études – Sorbonne – Arts et Métiers » (heSam) et par l'université Panthéon-Sorbonne dans le cadre de l'opération Campus. En accord avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, ces entités ont délégué à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Les équipes de la direction du développement et de l'immobilier et du pôle construction se répartissent les missions de l'EPAURIF.

3) Programme

Restructuration d'un ensemble immobilier ancien en un nouveau campus d'envergure

La création d'une résidence étudiante de plus de 300 chambres, dont une première phase réalisée dans un délai très resserré, et l'aménagement de 12 000 m² de locaux d'enseignement et de recherche constituent les deux principaux projets en cours. Mission de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage.



SURFACES DU PROJET

L'ensemble des surfaces existantes représente actuellement 28 600 m² SHON, dont :

- 9 700 m² pour les bâtiments 1 et 2, surface susceptible d'être portée à 12 000 m² par les travaux,
- 8 800 m² pour le bâtiment 4.

CRÉATION D'UN INTERNAT DANS LE BÂTIMENT 4

La restructuration du bâtiment 4 vise à créer 310 nouveaux logements destinés aux étudiants de classes préparatoires. Des locaux pédagogiques et espaces de vie étudiante (centre de ressources, salles d'étude, salle de sport) sont programmés, de même que des locaux supports et des logements de fonction. L'opération prévoit également la mise aux normes du bâtiment en matière de sécurité et d'accessibilité. Une première phase portant sur 138 chambres, réalisée dans le délai contraint de 6 mois de travaux, a été livrée et mise en service à la rentrée scolaire de 2012. Le projet est financé par le programme d'investissements d'avenir, au titre de l'action portée par l'ANRU. L'internat est géré conjointement par le lycée d'État Jean Zay et le CROUS de Paris.

RESTRUCTURATION DES BÂTIMENTS 1 ET 2 EN PÔLE UNIVERSITAIRE

Grandes orientations relatives aux bâtiments 1 et 2 :

- la création de plusieurs dizaines de salles d'enseignement et de bureaux,
- l'installation d'une bibliothèque universitaire de 2 000 m²,
- la restructuration du parking souterrain situé en cœur d'îlot pour y créer un amphithéâtre,
- la remise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments.

Le site sera notamment utilisé par les entités de formation et de recherche de l'université Panthéon-Sorbonne dans le domaine du droit.

Chancellerie des universités de Paris : îlot Champollion

1) Présentation

L'EPAURIF assiste la Chancellerie des universités de Paris, établissement public gestionnaire du patrimoine commun et indivis des universités parisiennes, dans la conduite d'un projet de

restructuration de l'îlot Champollion situé à proximité immédiate de la Sorbonne. Cet îlot a vocation à devenir un lieu de vie étudiante et d'accueil d'enseignants-chercheurs.

2) Organisation, ressources et intervenants

La Chancellerie des universités est maître d'ouvrage délégué de l'ensemble au terme d'une convention conclue avec l'université Paris-Sorbonne (Paris 4). L'EPAURIF est conducteur d'opération.

3) Programme

Restructuration d'un site vétuste et contraint

L'opération consiste à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants et des chercheurs du quartier latin.

L'opération vise plusieurs objectifs :

PARCELLE DU 15 RUE CHAMPOLLION

- rénovation de 18 logements vétustes inoccupés, destinés à l'hébergement temporaire d'enseignants-chercheurs, ainsi que celui du gardien de l'université Paris Sorbonne,
- création d'un ascenseur.

PARCELLE DU 18 RUE CHAMPOLLION

- rationalisation des les fonctions administratives,
- mise en conformité des équipements techniques,
- amélioration de l'accueil des étudiants : insertion professionnelle, sport et vie culturelle, associations,
- création d'une cafétéria pour le CROUS.

Des travaux de remise aux normes de sécurité et d'accessibilité seront également réalisés.

DATES CLÉS

- **2011/2012** : consultation en vue de la passation d'un marché négocié de maîtrise d'œuvre. Choix du maître d'œuvre.
- **2013** : réalisation de l'ensemble des études de conception. Dépôt du permis de construire.

L'instruction du recours du candidat à la maîtrise d'œuvre évincée se poursuit.

SURFACES DU PROJET

- Parcelle du 15 rue Champollion (Chancellerie des universités) : 1 422 m² surface dans œuvre (SDO).
- Parcelles des 18 et 18 bis rue de la Sorbonne (université Paris Sorbonne, CROUS) : 1 776 m² SDO.



① 3 Réhabilitation / restructuration

DATES CLÉS

- **2011/2012 :** identification par le CROUS de projets susceptibles d'être mis en œuvre au titre de l'opération Campus. Signature d'une convention tripartite entre le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CROUS et l'EPAURIF conférant à l'établissement la conduite d'études préalables à la rénovation du centre Sarrailh.
- **2013 :** finalisation des études de préfiguration technique, juridique et financière de l'opération.
- **2014 :** études de programmation détaillée et de connaissance approfondie du site.
- **2015 :** lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre (sous réserve de financement).

CROUS de Paris : réhabilitation du centre Sarrailh

1) Présentation

Le CROUS de Paris est un établissement public sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, institué par la loi du 16 avril 1955 relative aux œuvres

sociales en faveur des étudiants. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie quotidienne et de travail des quelque 300 000 étudiants de l'académie de Paris.

2) Organisation, ressources et intervenants

Le CROUS de Paris et l'EPAURIF ont conclu deux partenariats de travail en 2012 dont l'un porte sur les études préalables à la réhabilitation du centre Sarrailh. Ces études sont menées par l'EPAURIF, direction du développement et de l'immobilier, et financées par l'État. Une convention-cadre a été signée en 2013 entre le CROUS et l'EPAURIF inscrivant le principe d'une collaboration dans la durée.

3) Programme

Le CROUS attache un intérêt tout particulier à l'engagement d'une opération de réhabilitation du centre Sarrailh, lieu d'accueil et de vie étudiante unique dans la capitale. Le 39 avenue Georges Bernanos (5^e arrondissement de Paris) est en effet une adresse très fréquentée en raison de sa capacité d'accueil et de la diversité des services qu'il propose : près de 200 logements, plusieurs restaurants, des services administratifs, un centre sportif universitaire et les bureaux du CROUS.

La réhabilitation de ce centre poursuit plusieurs objectifs :

- améliorer les conditions d'accueil des étudiants et de travail des personnels,
- remettre le bâtiment aux normes et aux standards actuels de sécurité, d'accessibilité, de conditions d'exploitation et de performance énergétique,
- poursuivre les interventions déjà engagées (centre sportif et espaces de restauration),
- conférer au bâtiment et à ses abords une attractivité urbaine à la hauteur du niveau de service rendu.



SURFACES DU PROJET

Construit au début des années 1960 sur une parcelle d'environ 4 000 m², le centre Sarrailh constitue un ensemble immobilier de 21 000 m² SHON sur 16 niveaux (R+9 et sous-sols).

④ Construction

DATES CLÉS

- **2011** : mise en place du cadre conventionnel entre les différents acteurs du projet. Élaboration et validation du programme de l'opération et d'une charte urbaine. Premières acquisitions foncières.
- **2012** : expertise du projet par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et évaluation préalable par la Mission d'appui aux partenariats public-privé (MAPPP). Avis favorables. Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique. Publication de l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) relatif au contrat de partenariat public-privé portant sur 50 000 m² SHON.
- **2013** : 1^{er} tour de dialogue compétitif.
- **2014** : 2^{ème} tour de dialogue compétitif et offre finale. Signature du contrat.

Campus Condorcet

1) Présentation

Le projet du campus Condorcet vise à créer un pôle d'envergure internationale en sciences humaines et sociales au travers du rapprochement de dix écoles et universités sur un même site. Implanté de part et d'autre du périphérique et résolument ouvert sur la ville, le campus Condorcet s'inscrit dans un

territoire en pleine mutation. Il s'insère à Aubervilliers, au pied de la nouvelle station de métro Front Populaire et à proximité du quartier Pleyel (cluster de la création du Grand Paris), et Porte de la Chapelle, dans le secteur de Paris Nord-Est.

2) Organisation, ressources et intervenants

Le pilotage du projet est assuré par l'établissement public de coopération scientifique (EPCS) du campus Condorcet, créé en 2012 en relais de la fondation de coopération scientifique, porteuse du projet depuis 2009. L'EPCS et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ont chargé en 2011 l'EPAURIF d'une mission de conduite d'opération. L'établissement public

apporte son expertise technique, juridique et financière en matière d'études (pilotage et suivi) et de conduite de la procédure de partenariat public-privé. Les interventions foncières (négociations et déclaration d'utilité publique) sur le site d'Aubervilliers sont menées par l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), établissement public d'aménagement de l'État.

3) Programme

Aménagement et construction d'un nouveau campus de 180 000 m² dédié aux sciences humaines et sociales

- Réalisation de plusieurs projets immobiliers dans le cadre cohérent d'un projet urbain d'ensemble.
- Missions de l'EPAURIF : conduite d'opérations auprès de l'EPCS campus Condorcet relatives au pilotage d'un partenariat public-privé et à la réalisation du projet du campus Condorcet à Paris et Aubervilliers.



SURFACES DU PROJET

Le campus Condorcet bénéficie d'une dotation non consommable de 450 M€ dans le cadre de l'Opération campus et reçoit le soutien des collectivités territoriales dont plusieurs se sont engagées financièrement.

La Région d'Île-de-France est le financeur et maître d'ouvrage du Grand équipement documentaire (24 000 m² SHON) pour 110 M€ et d'un bâtiment de recherche à destination de l'EHESS (9 200 m² SHON) pour 40 M€.

Le campus Condorcet (Porte de la Chapelle), destiné aux étudiants de licence et de master professionnel de l'université Panthéon-Sorbonne, développe une surface de 20 000 m² financée à parts égales par l'État, la Région d'Île-de-France et la Ville de Paris.

Le campus accueillera à terme à Aubervilliers 15 000 chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels et étudiants de master de plusieurs établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), École pratique des hautes études (EPHE), École nationale des chartes (ENC), Institut national d'études démographiques (INED), Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), universités Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle,

Vincennes-Saint-Denis et Paris Nord.

Un grand équipement documentaire, rassemblant les fonds de plus de 40 bibliothèques, proposera l'accès à plus d'un million d'unités documentaires et à une offre numérique adaptée aux nouveaux usages de recherche en sciences humaines.

Les usagers bénéficieront en outre de services diversifiés : centre de colloques, maison des chercheurs invités, hôtel à projets, équipements de soutien à la vie de campus.

La partie du campus située Porte de la Chapelle à Paris accueillera 3 000 étudiants de licence et master en philosophie, histoire, géographie et histoire de l'art.

Outre des espaces d'enseignement, le site comprendra des locaux d'administration et d'encadrement pédagogique, un pôle de services aux étudiants et une Maison des initiatives étudiantes de la Ville de Paris.

4 Construction

DATES CLÉS*

- **2013** : approbation du protocole d'accord pour la réalisation du campus Condorcet. Délibération du Conseil de Paris autorisant le Maire à signer le Protocole d'accord foncier entre la Ville de Paris et Réseau ferré de France pour le site Dubois (18^e arrondissement de Paris).
- **2014** : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. Actualisation du programme. Études de site.
- **2015** : études de site. Sélection de la maîtrise d'œuvre.
- **2015/2017** : études en maîtrise d'ouvrage publique et sélection des entreprises.
- **2017/2019** : travaux.
- **2020** : emménagement.

* Planning prévisionnel (janvier 2014) du dossier d'expertise du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous réserve notamment de la maîtrise du planning de mise à disposition du terrain à l'État.

Porte de la Chapelle

1) Présentation

Le projet de campus Condorcet de la Porte de la Chapelle s'inscrit dans le schéma prévisionnel de stratégie immobilière de l'université Panthéon-Sorbonne en participant au regroupement des formations de premier et second cycle de sciences humaines.

Située à la pointe ouest du vaste projet d'aménagement dénommé Paris Nord-Est, sur le site de l'ancienne gare Dubois, l'emprise du campus Condorcet occupe un terrain d'une superficie de 9 000 m² environ, dont la majeure partie est en cours d'acquisition par la Ville de Paris auprès de Réseau ferré de France (RFF).

2) Organisation, ressources et intervenants

Réalisé en maîtrise d'ouvrage publique, le projet est porté par l'EPCS campus Condorcet, établissement public auprès duquel l'EPAURIF assure une mission de conduite d'opération.

3) Programme

- Réalisation de 20 000 m² SHON destinés à l'enseignement, à l'encadrement pédagogique, à l'administration et aux services aux étudiants : restauration, bibliothèque, vie associative.
- Construction d'une Maison des initiatives étudiantes dont la gestion sera confiée à la Ville de Paris.



SURFACE DU PROJET

- 20 000 m² SHON.

BUDGET

- Coût estimatif des travaux : 47 M€ HT.

④ Construction

Maison des sciences de l'homme Paris Nord

1) Présentation

La recherche de synergies entre la Maison des sciences de l'homme Paris Nord (MSH Paris Nord) et la plate-forme « Arts, sciences, technologie » (AST), partenaires en matière scientifique et logistique, a conduit l'État à approuver au début des années 2000 le principe d'une localisation conjointe.

Unité de recherche portée par le CNRS et les universités Paris Vincennes Saint-Denis et Paris Nord, la MSH Paris Nord est une structure d'accueil et d'animation de la recherche en sciences humaines et sociales.

La plate-forme technologique AST assure des missions de recherche et développement ainsi que de formation dans le domaine des industries culturelles.

Le bâtiment destiné à accueillir les deux entités est en cours de construction sur une emprise située au sein de la ZAC Nozal Chaudron à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à proximité immédiate du futur campus Condorcet.

La construction de la MSH Paris Nord a débuté en 2010 et a été ajournée le 31 juillet 2012, suite à la défaillance de deux des entreprises titulaires des lots constitutifs de l'opération de travaux (électricité et serrurerie / métallerie).

2) Organisation, ressources et intervenants

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par l'université Paris Nord. La conduite d'opération de la reprise et de l'achèvement du chantier est assurée par l'EPAURIF.

Le lauréat du concours d'architecture, maître d'œuvre du projet, est l'agence Search (architecte mandataire) associée aux bureaux d'études Batiserf, Alto, Peutz et au Bureau Michel Forgue (ingénieurs conseils en économie du bâtiment). L'opération compte 21 marchés de travaux et d'équipement en lots séparés.

3) Programme

Le projet comporte 3 000 m² SHON environ de bureaux, deux amphithéâtres, des plateaux de tournage en sous-sol, des espaces importants d'accueil et de circulation, une petite bibliothèque, des salles de réunion en îlots sur le toit et des locaux techniques.

DATES CLÉS

- **2010** : début des travaux de construction de la MSH Paris Nord.
- **2012** : ajournement de la construction.
- **2013** : délégation à l'EPAURIF de la conduite d'opération de la reprise et de l'achèvement du projet. Résiliation des marchés des entreprises défaillantes. Négociation des litiges et réclamations avec les entreprises concernées. Attribution des marchés à de nouveaux prestataires. Redémarrage du chantier en octobre pour une livraison en 2014.



SURFACES DU PROJET

- SHON : 8 935 m², 6 110 m² utiles.
- Environ 3 000 m² SHON de bureaux.

CHIFFRES CLÉS

- Budget : 38,2 M€ (budget initial 30,2 M€)
- Le complément de 8 M€ nécessaire a été validé après l'ajournement de la construction.



DATES CLÉS

- **2010** : décision du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche de confier à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage du projet d'extension du CTLES dans le cadre du Plan Campus.
- **2011** : signature de la convention entre le CTLES, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF.
- **2012** : validation du programme. Concours et sélection du maître d'œuvre.
- **2013** : études et lancement de l'appel d'offres.

Centre technique du livre de l'enseignement supérieur

1) Présentation

Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) est installé depuis son ouverture en 1997 sur un terrain d'environ 3 600 m² situé à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne), dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Son objectif est de décharger les bibliothèques universitaires parisiennes, contraintes en surface de stockage, de la conservation de leurs collections à faible taux de rotation en regroupant ces dernières, de manière rationnelle, dans des espaces mutualisés à l'extérieur de Paris.

Le bâtiment existant a été conçu en 1994 par l'architecte Dominique Perrault. Il est composé de 2 magasins de grande hauteur, de 6 magasins

traditionnels répartis sur 4 niveaux ainsi que de bureaux, d'ateliers et d'un poste de garde. Il comprend également des services communs à la Bibliothèque nationale de France (BNF), dont le centre technique est localisé sur le même site. La capacité de stockage actuelle du CTLES atteint 70 kilomètres linéaires environ.

Le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche a chargé l'EPAURIF d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'extension du CTLES. L'objectif est de permettre à l'établissement de répondre durablement aux besoins de stockage des universités offrant une nouvelle marge de capacité significative.

2) Organisation, ressources et intervenants

La direction de la construction de L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Le CTLES et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sont associés au pilotage. La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Antonini + Darmon / A. Roubaud / Alpha BET / Économiste VPEAS / A. Ingenierie / Albedo Ingenierie. L'entreprise chargée des travaux est en cours de désignation.

3) Programme

Construction d'un bâtiment neuf de stockage documentaire

L'opération se caractérise par le respect d'objectifs stricts en termes de coût et de délais. Elle consiste en une extension du bâtiment existant dans la perspective de satisfaire aux besoins de stockage croissants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des trois académies franciliennes, notamment celui des ouvrages de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne. Outre les éléments de bâtiment proprement dits, le programme comprend également l'équipement spécifique relatif au stockage et au rayonnage. Le chauffage et le rafraîchissement sont prévus par géothermie.



SURFACES & CHIFFRES CLÉS

- Surface du projet : 10 400 m² SHON environ.
- Linéaire de rayonnage dans l'extension : 50 km.

BUDGET

- 31,4 M€

DATES CLÉS

- **2011 / 2012** : élaboration du plan-guide de la CiuP (architecte-urbaniste mandataire EXP).
- **2012** : signature d'un protocole foncier.
- **2013** : signature d'une convention tripartite (Ville de Paris / Chancellerie / CiuP) validant le plan-guide et désignant la CiuP comme maître d'ouvrage de l'aménagement du parc. Signature d'une convention de conduite d'opération avec l'EPAURIF.
- **2014** : désignation du maître d'œuvre du projet d'aménagement :
 - Bruno Fortier mandataire,
 - TW Plus paysagiste,
 - Berim Bet VRD gestion administrative des eaux pluviales,
 - C&E ingénierie BET structure,
 - ITAC acousticien,
 - Zoom écologiste,
 - Light cibles éclairage.

Cité internationale universitaire de Paris

1) Présentation

La Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) est une fondation de droit privé, reconnue d'utilité publique depuis 1925, dont les missions consistent à coordonner la gestion, l'animation et le développement d'un site de 34 ha dédié à la vie étudiante. Ce site comprend, entre autres, 40 « maisons » totalisant 5 800 places et accueille 12 000 personnes par an environ. L'État, la Chancellerie des universités, la Ville de Paris et la CiuP ont conclu en 2011 un accord foncier préalable à l'aménagement de certains espaces

non bâtis du parc de la Cité. Au terme de cet accord, la CiuP s'est dotée d'un plan-guide, approuvé en 2013, qui définit les axes structurants du projet et propose une répartition des espaces publics, des nouvelles maisons et des futurs équipements. Le projet est soutenu financièrement par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche au titre de l'opération Campus et bénéficie d'un apport technique et méthodologique de l'EPAURIF, conducteur de l'opération.

2) Organisation, ressources et intervenants

La CiuP a été désignée maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement en 2013. Elle est assistée de l'EPAURIF (direction du développement et de l'immobilier) en tant que conducteur d'opération et de Carole Hérigret consultant en tant que conseil sur le projet de développement.



3) Programme

Le programme prévoit :

- une dizaine de projets ou ensembles de projets de nouvelles maisons représentant 1 800 nouveaux logements environ,
- la réalisation de nouvelles voiries et d'une passerelle permettant un rééquilibrage des usages des parties Est et Ouest du parc,
- des aménagements paysagers visant à améliorer la qualité végétale et patrimoniale du parc et à le protéger contre le bruit,

- le déplacement et la reconfiguration d'équipements sportifs et de vie étudiante.

Des travaux de construction de nouvelles maisons seront conduits en parallèle : trois maisons « de pays » à l'est, quatre maisons à l'ouest, plusieurs opérations conduites par la Ville de Paris, une maison de la Région Île-de-France.



① 4 Construction

DATES CLÉS

- **2011** : projet du CROUS sélectionné par Ports de Paris. Attribution de l'emplacement.
- **2012** : passation de la convention de partenariat CROUS / EPAURIF. Recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Lancement d'une consultation de conception réalisation. Sélection des candidats autorisés à postuler.
- **2013** : sélection du lauréat. Études et travaux.
- **2014** : achèvement des travaux. Mise en service à la rentrée universitaire.

CROUS de Paris : restaurant universitaire flottant

1) Présentation

Le CROUS a élaboré en 2010 un schéma directeur en matière de restauration universitaire qui constitue la feuille de route d'un développement soutenu de l'offre de restauration à l'horizon 2017. L'objectif, cohérent avec l'évolution de la carte universitaire parisienne, est de créer 3 000 places assises dans Paris.

L'établissement public souhaite compléter son offre de restauration à Paris Rive Gauche via la construction d'un restaurant flottant et d'une structure légère sur la berge. L'emplacement, situé au pied de la BNF, a été attribué au CROUS après un appel d'offres de Ports de Paris en 2012. Le projet a pour ambition de faire de ce futur restaurant flottant un lieu de référence pour la vie étudiante et le

quartier du 13^e arrondissement de Paris. Son architecture devra valoriser les quais de Seine et participer à la qualité du cadre de vie de Paris Rive Gauche.

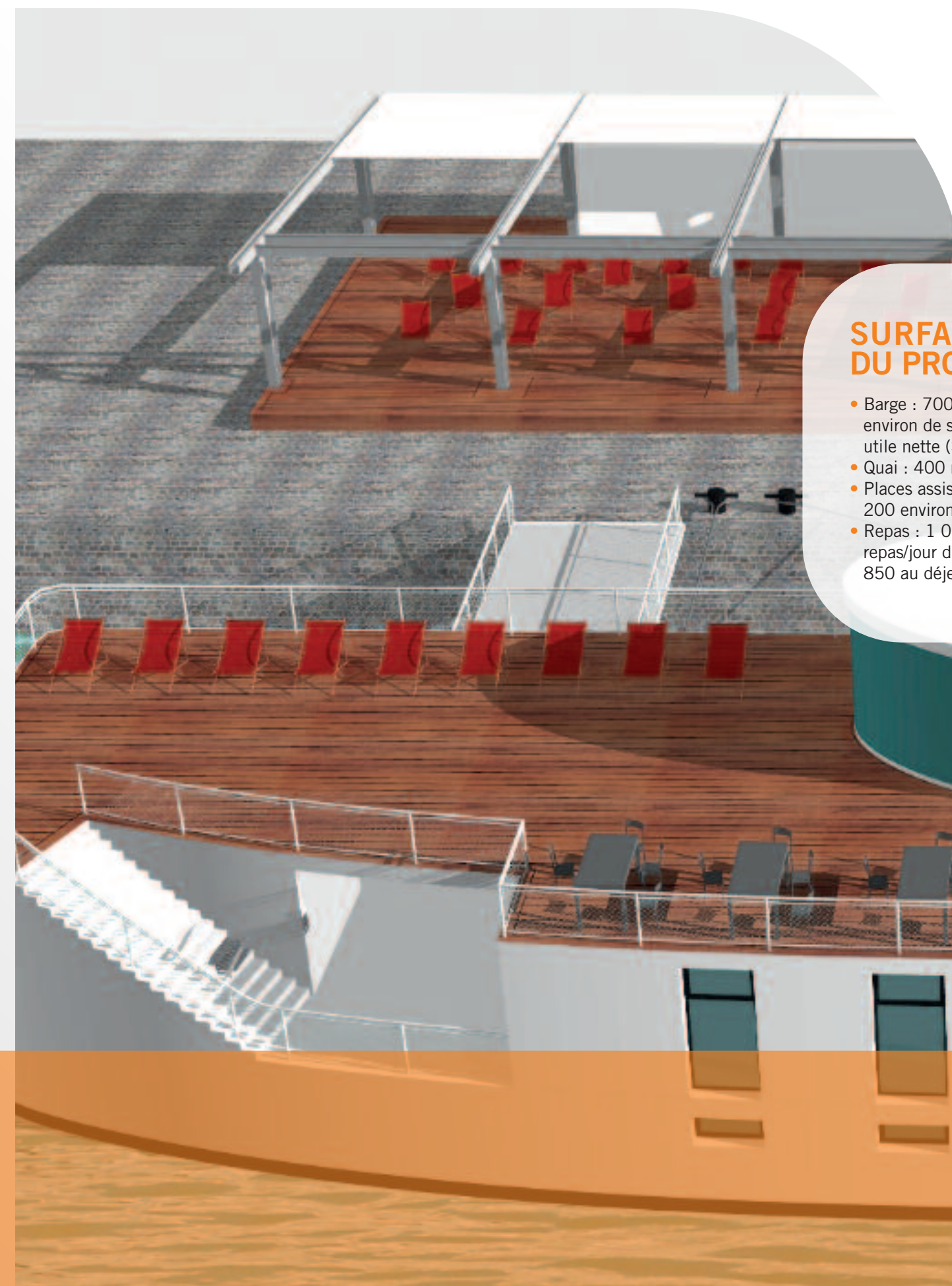
Outre ces enjeux d'intégration, cette opération se caractérise par :

- une complexité propre aux ouvrages fluviaux,
- des objectifs fonctionnels,
- un cadre réglementaire particulier : un statut atypique fluvial et une compatibilité impérative avec les équipements techniques et les règlements du port.

La spécificité de l'équipement et la complexité de l'opération ont conduit le maître d'ouvrage à recourir à un marché de conception réalisation.

2) Organisation, ressources et intervenants

Financée par la COMUE Sorbonne Paris Cité et la Ville de Paris, l'opération est menée par le CROUS avec l'assistance de l'EPAURIF qui intervient en qualité de conseil.



SURFACES DU PROJET

- Barge : 700 m² environ de surface utile nette (SUN).
- Quai : 400 m² SUN.
- Places assises : 200 environ.
- Repas : 1 000 repas/jour dont 850 au déjeuner.



⑤ Programmation / recherche de solutions d'ensemble

DATES CLÉS

- **2009** : rapport « Larrouturou » proposant le relogement de l'université Sorbonne Nouvelle sur l'îlot Buffon-Poliveau, actuellement affecté au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).
- **2010/2012** : études préalables au projet Censier / Poliveau, conduites en partenariat entre l'État, l'EPAURIF, le MNHN et l'université.
- **2012** : la faisabilité du projet Censier / Poliveau ne pouvant être établie, lancement d'une démarche alternative groupée (État / EPAURIF / Université) en vue de l'élaboration d'un scénario de relogement de l'université Sorbonne Nouvelle hors des sites de Censier et de Poliveau.
- **2012/2013** : recherche et analyse de différents sites de relogement.
- **2013/2014** : concours d'architecture et poursuite des études préalables.
- **2014/2015** : études de conception.
- **2016/2018** : travaux, déménagements et mise en service du nouveau campus.

Relogement de l'université Sorbonne Nouvelle

1) Présentation

Spécialisée dans l'enseignement et la recherche en langues, arts du spectacle et sciences humaines et sociales, l'université Sorbonne Nouvelle compte environ 18 000 étudiants, dont 60 % en licence.

Sa situation immobilière présente deux handicaps importants depuis de nombreuses années :

- la présence d'amiante rendant la maintenance complexe dans les bâtiments du centre universitaire de Censier, le site principal de l'université,
- des conditions de fonctionnement contraintes par la suroccupation et la dispersion des implantations de l'université sur une dizaine de sites secondaires.

L'EPAURIF a mené les études et démarches préparatoires relatives au

relogement de l'université dans une double perspective :

- diminuer au maximum l'exposition des étudiants et des personnels aux risques de santé et de sécurité en libérant le centre Censier,
- adapter les locaux aux ambitions de l'université et aux usages contemporains de l'enseignement et de la recherche.

Après analyse de nombreux scénarios, le Gouvernement a décidé en octobre 2013 d'affecter à l'université une emprise, propriété de l'État, située 33 rue de Picpus (12^e arrondissement de Paris) afin d'y reloger, sur un campus entièrement neuf, le centre Censier et la majorité des sites secondaires de l'université.

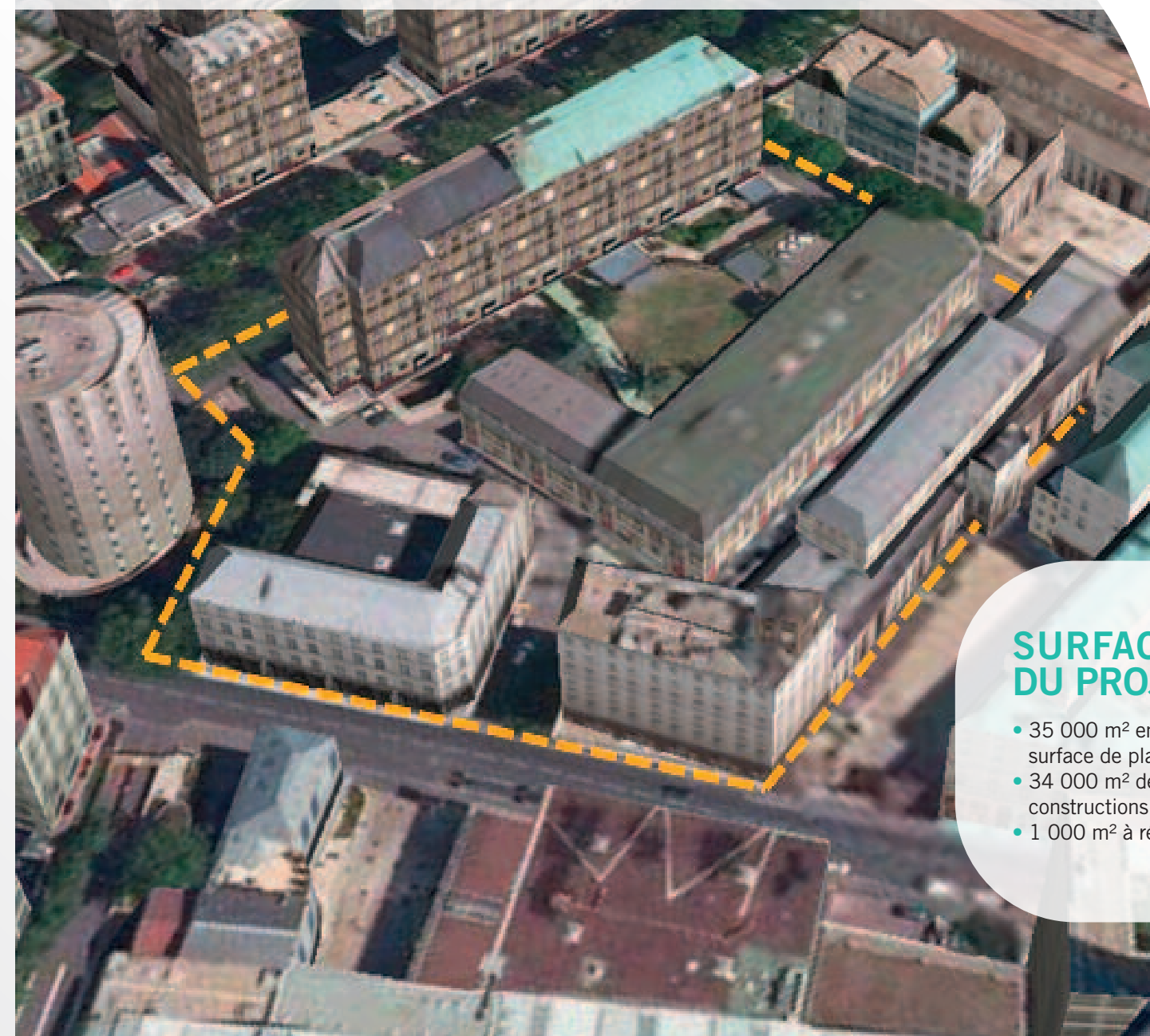
L'EPAURIF assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

2) Organisation, ressources et intervenants

L'EPAURIF a exercé dans cette opération un rôle d'ensemblier et de coordinateur entre :

- l'université Sorbonne Nouvelle,
- les différentes administrations concernées : France Domaine, administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, rectorat de l'académie de Paris, Ville de Paris,
- les prestataires : bureau d'études de programmation (Atheagram), conseil immobilier (AOS Studley),
- les propriétaires ou promoteurs immobiliers porteurs de projets susceptibles de répondre aux besoins, lorsqu'il a été envisagé de reloger l'université sur un terrain privé.

L'EPAURIF a développé à cette occasion une connaissance des marchés immobiliers et des processus de négociation et de décision réutilisables dans de futurs projets de relogement d'établissements d'enseignement supérieur. Le projet a été porté par les équipes de la direction du développement et de l'immobilier et sera conduit à partir de 2014 par le pôle construction.



SURFACES DU PROJET

- 35 000 m² environ de surface de plancher ;
- 34 000 m² de constructions neuves.
- 1 000 m² à réhabiliter.

3) Programme

L'opération de relogement de l'université Sorbonne Nouvelle a pour objectif de mettre en place :

- des locaux adaptés aux besoins actuels et futurs de l'université : amphithéâtres, salles d'enseignement, équipements spécifiques (cinéma, pratiques théâtrales, nouvelles technologies numériques) ;

- un regroupement des bibliothèques de l'université dans un grand centre documentaire au cœur du campus ;

- un véritable lieu de vie étudiante ouvert sur la ville : restaurant universitaire, cafétéria, locaux d'accueil et de services.

DATES CLÉS

- **2005** : décision du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) d'engager un projet de réhabilitation du site de la porte Dauphine.
- **2010** : confirmation du soutien de l'État au projet et lancement d'études de préfiguration par l'université : AMO (Christophe Daudré) et bureau d'études (Algoé).
- **2011** : signature d'une première convention (Université / ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche/ EPAURIF) pour une mission d'appui.
- **2013** : signature d'une convention opérationnelle entre les mêmes acteurs. Poursuite des études préalables : diagnostics, programmation, étude de la cinématique de l'opération, étude de l'exploitation-maintenance...
- **2015** : consultation de maîtrise d'œuvre (sous réserve de financement).

Université Paris-Dauphine

1) Présentation

L'université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur, spécialisé dans les sciences de l'organisation et de la décision. Principalement implantée porte Dauphine dans le 16^e arrondissement de Paris, sur le site de l'ancien siège de l'OTAN construit en 1955 par l'architecte Jacques Carlu, elle accueille près de 9 000 étudiants. Les locaux de l'université Paris-Dauphine requièrent désormais des travaux de mise

aux normes et de réaménagement nécessaires à la poursuite de son développement.

Les bâtiments n'ont fait l'objet d'aucune opération immobilière de grande ampleur depuis leur construction. À l'exception de la nouvelle aile réalisée en 1995, le site est demeuré dans sa configuration d'origine, structurellement contrainte et peu adaptée aux activités universitaires.

2) Organisation, ressources et intervenants

L'EPAURIF (direction du développement et de l'immobilier) est chargé par l'université Paris-Dauphine et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche de conduire un ensemble d'études

pré-opérationnelles en vue du lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

Un mandat de maîtrise d'ouvrage pourrait être confié à l'établissement en phase opérationnelle.

3) Programme

Réhabilitation en site occupé d'un ensemble immobilier vétuste et complexe de 63 000 m²

Une attention particulière a été portée, dès l'amont, aux problématiques d'exploitation-maintenance et de performance énergétique. Missions de l'EPAURIF : réalisation d'études puis, le cas échéant, mandat de maîtrise d'ouvrage.

Les grandes lignes du programme de réhabilitation concernent :

- la remise aux normes de l'immeuble en matière de sécurité et d'accessibilité,
- la remise à niveau des installations techniques,
- l'optimisation des surfaces existantes et du fonctionnement de l'université : création d'espaces plus flexibles et modulables, amélioration du confort d'usage, réflexion environnementale globale.

L'opération sera réalisée en maîtrise d'ouvrage publique.

SURFACES DU PROJET

- L'université Paris-Dauphine est implantée sur une unité foncière de 1,5 ha.
- L'ensemble immobilier compose de 5 ailes développant une surface de 63 000 m² SHON.



DATES CLÉS

- **2010** : élaboration du schéma directeur du campus de Nanterre dans sa version actuelle (Architecture Studio).
- **2010** : convention université / EPAURIF confiant à l'établissement un rôle d'accompagnement dans la finalisation du schéma directeur. Convention État / EPAURIF conférant la maîtrise d'ouvrage de l'opération de la BDIC à l'établissement. Convention État / EPAURIF confiant à ce dernier la conduite d'études préalables au relogement de l'INSHEA.
- **2012/2013** : recrutement de prestataires pour compléter le schéma directeur du campus de Nanterre (agence d'urbanisme et d'architecture Groupe 6) et pour conduire les études de programmation BDIC / INSHEA (cabinet AMO Véronique Lancelin). Actualisation et enrichissement du schéma directeur du campus de Nanterre en concertation avec les acteurs de l'aménagement de ce secteur. Programmation de l'implantation de la BDIC et de l'INSHEA sur le campus de Nanterre. Étude prospective sur le devenir du site actuel de l'INSHEA à Suresnes.
- **2013/2014** : réalisation des études précitées.

Université Paris-Ouest Nanterre La Défense

1) Présentation

Située dans le prolongement de l'axe de la Défense, sur la commune de Nanterre (Hauts-de-Seine), l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense occupe un campus de 32 ha dont la localisation et la configuration présentent de nombreuses particularités et des enjeux importants :

- une inadaptation des bâtiments existants aux besoins actuels de l'établissement,
- une intégration du campus à la ville rendue difficile par la présence d'infrastructures de transport qui l'enclavent,
- une inclusion des franges du campus dans le périmètre de la ZAC Seine Arche aménagée par l'Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA).

Plusieurs projets de constructions nouvelles sont par ailleurs susceptibles d'avoir un impact direct sur le campus :

- la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC),

- l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) qui serait relogé hors de son site actuel (École de plein air de Suresnes),
- le nouveau bâtiment d'accueil de l'université,
- le nouveau pôle multimodal de Nanterre-université qui marquera la nouvelle entrée du campus au sud (opération RATP/RFF/SNCF en cours, livrée en 2015),
- les nouveaux équipements souhaités par le CROUS (logements et restauration).

L'utilisation optimale du potentiel de densification du campus et de ses franges est au cœur de tous ces enjeux.

L'EPAURIF conduit ou accompagne les différentes études et concertations en cours dans la perspective d'objectiver et de mettre en cohérence les attentes de l'ensemble des parties concernées.

2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF intervient à plusieurs titres sur le campus de Nanterre.

- L'établissement assiste l'université dans la finalisation du schéma directeur d'aménagement du campus. La version actuelle doit en effet être réactualisée et tenir compte des projets en cours.
- Le rectorat de l'académie de Versailles a donné mandat à l'EPAURIF pour mener les études

préalables à la construction de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) ainsi que celles relatives au projet de relogement de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA).



SURFACES DU PROJET

- Le projet de construction de la BDIC représente un total de 19 000 m² SHON.
- Les besoins de l'INSHEA sont évalués à 12 500 m² : 7 500 m² pour ses activités propres et 5 000 m² en surface d'accompagnement (logement, restauration).
- La capacité de densification du campus est étudiée dans le cadre des travaux sur le schéma directeur.

3) Programme

- La BDIC, bibliothèque-musée spécialisée dans les domaines de l'histoire contemporaine et des relations internationales, souhaite regrouper dans un nouveau bâtiment des collections actuellement dispersées et peu valorisées. Ce bâtiment comporterait des espaces de recherches (30 000 volumes) de médiation

culturelle (expositions et salles d'activité pédagogique) et de logistique.

- L'INSHEA, dont les activités consistent à « former des formateurs » aux publics handicapés, souhaite disposer de locaux d'enseignement et de services adaptés aux formations qu'il dispense.

Université Paris Nord

1) Présentation

Créée en 1970, l'université Paris Nord est un établissement pluridisciplinaire dont la formation est structurée autour de cinq grands domaines : droit et sciences politiques ; sciences économiques et de gestion ; humanités, sciences de l'homme et du comportement ; sciences, technologie, santé ; culture et communication. L'établissement accueille 23 000 étudiants environ sur cinq campus répartis sur 35 ha de foncier, dont 24 pour celui de Villetaneuse, le principal site de l'université, qui se situe au cœur des projets

de développement urbain et économique de la ville.

La situation patrimoniale de l'université Paris Nord se caractérise par :

- la nécessité de travaux de mise aux normes,
- un réel besoin de nouvelles surfaces lié à une activité en forte hausse,
- la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier,
- le respect de la contrainte environnementale,
- un bâti vieillissant.

2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études relatives au schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA). L'université est étroitement liée au pilotage et au suivi des études, les-

quelles pourront mener au développement de projets immobiliers, notamment de résidences étudiantes. Le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par le rectorat de Créteil, participe aux comités de pilotage.

3) Programme

Réalisation d'une étude stratégique sur les sites universitaires au carrefour de nombreux enjeux urbains

Mission de l'EPAURIF : conduite de l'étude et accompagnement de l'université dans ses relations extérieures.



SURFACES DU PROJET

L'université Paris Nord se déploie sur cinq campus :

- Villetaneuse : 86 000 m² SHON.
- Bobigny : 27 500 m² SHON.
- Saint-Denis : 21 000 m² SHON.
- La Plaine-Saint-Denis : 5 000 m² SHON.
- Argenteuil : 2 000 m².

DATES CLÉS

- **2011** : signature d'une convention Université Paris Nord / Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche / EPAURIF.
- **2012** : notification de l'accord-cadre en vue de l'élaboration du SDIA.
- **2013** : validation de la première phase du SDIA. Proposition d'un pré-programme et de scénarios d'implantation.
- **2014** : adoption du SDIA par le conseil d'administration de l'université. schéma directeur.

Le SDIA, outil d'aide à la décision, est un document stratégique permettant à l'université Paris Nord de définir sa politique immobilière à moyen et long terme. Il a vocation à intégrer le projet d'établissement 2013 / 2016, mais aussi à projeter l'établissement au-delà de cette échéance.

L'élaboration du SDIA s'est déclinée en plusieurs étapes :

- une phase d'expertise et d'état des lieux, d'analyse et de concertation,
- une phase de préprogramme urbain,
- une phase de scénario illustrant différentes propositions de déploiement immobilier et urbain,
- une phase de rédaction du schéma directeur.



UNE ORGANISATION EN MODE PROJET

L'EPAURIF fonctionne selon le principe d'une équipe / un projet. Concrètement, une gouvernance de projet est mise en place à chaque opération. Chaque convention d'intervention de l'EPAURIF donne lieu à l'institution d'un organe de décision ad hoc, généralement appelé comité de pilotage, lequel associe les signataires de la convention et, le cas échéant, les autres personnes publiques intéressées. Le comité de pilotage est l'instance à travers laquelle les acteurs d'une opération prennent acte de son avancement et statuent sur ses éventuelles évolutions techniques ou financières.



Des équipes techniques dédiées pour chaque projet

1) Direction du développement et de l'immobilier

La direction du développement est devenue en 2014 la direction du développement et de l'immobilier qui assure :

- la prospection de nouveaux projets,
- la conduite des projets en phase amont : programmation, analyses urbaines, études (techniques, juridiques et financières), mise en place organisationnelle...,
- le pilotage des études à caractère général,
- la gestion de patrimoine : audits de patrimoine, apports méthodologiques et pratiques, mise en œuvre d'interventions en matière d'exploitation-maintenance,
- les prestations d'accompagnement aux opérations de travaux.

Les agents de la direction sont répartis en trois équipes.

DIRECTION D'ÉTUDES N° 1

Elle assure, entre autres, le pilotage des démarches relatives :

- au relogement de l'université Sorbonne Nouvelle,
- à la restructuration de la caserne Lourcine pour l'accueil de l'université Panthéon-Sorbonne,
- au réaménagement de la faculté de pharmacie de l'université Paris-Descartes,
- aux projets de reconstruction / relogement de la BDIC et de l'INSHEA,
- à l'extension de l'Institut Henri Poincaré,
- au relogement de l'Institut d'administration des entreprises de Paris,

2) Le Pôle construction

Le travail de réorganisation mené en 2013, a conduit à regrouper, à partir du 1^{er} janvier 2014, les deux directions de la construction au sein d'un Pôle Construction, l'activité du pôle étant coordonnée par un des deux directeurs.

Cette nouvelle organisation vise à accroître la souplesse de gestion de l'activité opérationnelle et à développer une véritable « offre de service EPAURIF » en homogénéisant les pratiques et les procédures, tout en conservant un véritable rôle opérationnel aux deux directeurs qui restent interlocuteurs privilégiés des chefs d'établissement et des présidents d'universités.

- aux différents projets associant l'EPAURIF et le CROUS de Paris.

DIRECTION D'ÉTUDES N° 2

Elle a en charge la responsabilité :

- des projets de réhabilitation de l'université Paris-Dauphine et du bâtiment Copernic de l'université Paris Est Marne-la-Vallée,
- de l'opération d'aménagement de la Cité internationale universitaire de Paris,
- des projets associant l'EPAURIF et le Muséum national d'histoire naturelle (notamment sur l'îlot Buffon-Poliveau),
- des études de stratégie urbaine et immobilière de l'université Paris Nord,
- des partenariats d'études avec l'APUR et l'IAU,
- de la promotion du développement durable dans les projets de l'EPAURIF.

Cette équipe a également piloté jusqu'en 2013 la programmation de la réhabilitation de la Maison des sciences de l'homme.

PÔLE EXPERTISE ET CONSEILS

Créé début 2014, ce pôle a pour vocation de concentrer les connaissances et compétences techniques connexes aux opérations de travaux :

- les transferts et, en particulier, le réemménagement du campus de Jussieu qui sera conduit en deux vagues (2014 et 2015),
- la gestion stratégique et technique de patrimoine immobilier,
- l'économie de la construction,
- le dessin et la modélisation...

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1 (DC1)

La DC1 regroupe quatre directions de projet secondée par un pôle de gestion.

DIRECTION PROJET n°1

Elle gère :

- la réhabilitation du secteur Est du « gril » d'Albert après désamiantage,
- le pilotage des opérations transversales relatives au campus : signalétique, réseaux, œuvres d'art, coordination interchantiers,
- la création de la salle blanche du Laboratoire de physique des plasmas (LPP) sur le campus de Jussieu.

DIRECTION PROJET n°2

Elle gère :

- la réhabilitation du secteur Ouest du « gril » d'Albert après désamiantage,
- l'extension du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES),
- la construction d'une animalerie sur le campus de Jussieu,
- la rénovation d'un immeuble dans l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG).

DIRECTION PROJET n°3

Elle gère :

- la mise en sécurité des barres de Cassan A, B, C et F du campus de Jussieu,
- la démolition de la barre Cassan F.

DIRECTION PROJET n°4

Elle gère :

- la réalisation du campus Condorcet pour la fondation Campus Condorcet,
- la rénovation de la Tour Wogensky (hôpital Necker) pour l'université Sorbonne Nouvelle,
- la rénovation de l'université Paris-Dauphine,
- la rénovation du bâtiment Copernic pour l'université Paris Est Marne-la-Vallée.

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2 (DC2)

La DC2 compte trois directions de projets secondées par un pôle de gestion.

Ses équipes prennent en charge les opérations immobilières dès la sélection du maître d'œuvre pour les conduire à leur terme selon une logique de projet.

Fortement mobilisée auparavant sur les missions de désamiantage, de relogement et de transfert sur Jussieu, la DC2 a contribué en 2013 à l'élargissement et la diversification des activités de l'EPAURIF. Elle a notamment réalisé des opérations immobilières d'envergure pour

d'autres établissements d'enseignement supérieur, de recherche ou de gestion de la vie étudiante.

2013 a été principalement marquée par le démarrage du chantier de désamiantage de la Maison des sciences de l'homme (MSH) et sa mise sous cocon, la prise en charge et la réouverture du chantier de la MSH Paris Nord et les emménagements sur le site de Paris Rive Gauche.

DIRECTION PROJET n°1

Elle constitue l'équipe opérationnelle plus particulièrement chargée des opérations incluant le traitement d'amiante. Forte des compétences nécessaires au pilotage de ce type d'intervention, elle assure le suivi de la réglementation amiante. La direction de projet n° 1 gère ainsi la reprotection au feu du campus de Jussieu et le cycle pluriannuel de désamiantage du site Pierre Mendès-France de l'université Panthéon-Sorbonne. Elle est également responsable de deux importantes opérations de désamiantage et de réhabilitation à Paris : la transformation d'un bâtiment de l'ancienne caserne Lourcine en internat et la rénovation de la MSH.

DIRECTION PROJET n°2

Elle a participé à la relance, en 2013, du chantier ajourné de la construction de la MSH Paris Nord et participé aux études préalables en vue de l'aménagement de l'îlot Buffon-Poliveau. Elle a également initié le concours de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'un important pôle universitaire pour l'université Sorbonne Nouvelle et pris en charge le projet de désamiantage et de démolition des anciens bâtiments de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) à Paris.

DIRECTION PROJET n°3

Cette équipe assure plus particulièrement les opérations de relogement et de transfert des activités de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) préalables au désamiantage ou à la réhabilitation des bâtiments composant le campus de Jussieu.

Elle a, par ailleurs, géré en 2013 la réhabilitation de deux sites d'enseignement supérieur et de recherche (5^e arrondissement de Paris) : la Maison de la recherche pour l'université Sorbonne Nouvelle et l'îlot Champollion.



GOUVERNANCE ET ORGANISATION



III 1 Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) comprend 22 membres et est présidé par le recteur de l'académie de Paris, assisté de 2 vice-présidents : les recteurs des académies de Créteil et de Versailles. Il compte :

- 11 représentants de l'État,
- 4 représentants des collectivités territoriales concernées (Ville de Paris et Région Île-de-France),
- 4 représentants de collectivités territoriales (Ville de Paris et Région Île-de-France),
- 1 personnalité qualifiée,
- 2 représentants du personnel.

La mise en œuvre des décisions du CA échoit au directeur général qui dispose, comme le contrôleur budgétaire et l'agent comptable, d'une voix consultative.

Le CA s'est réuni trois fois en 2013 et a été consulté une fois par voie dématérialisée.

37 délibérations ont été prises par le CA parmi lesquelles :

1) Organisation générale

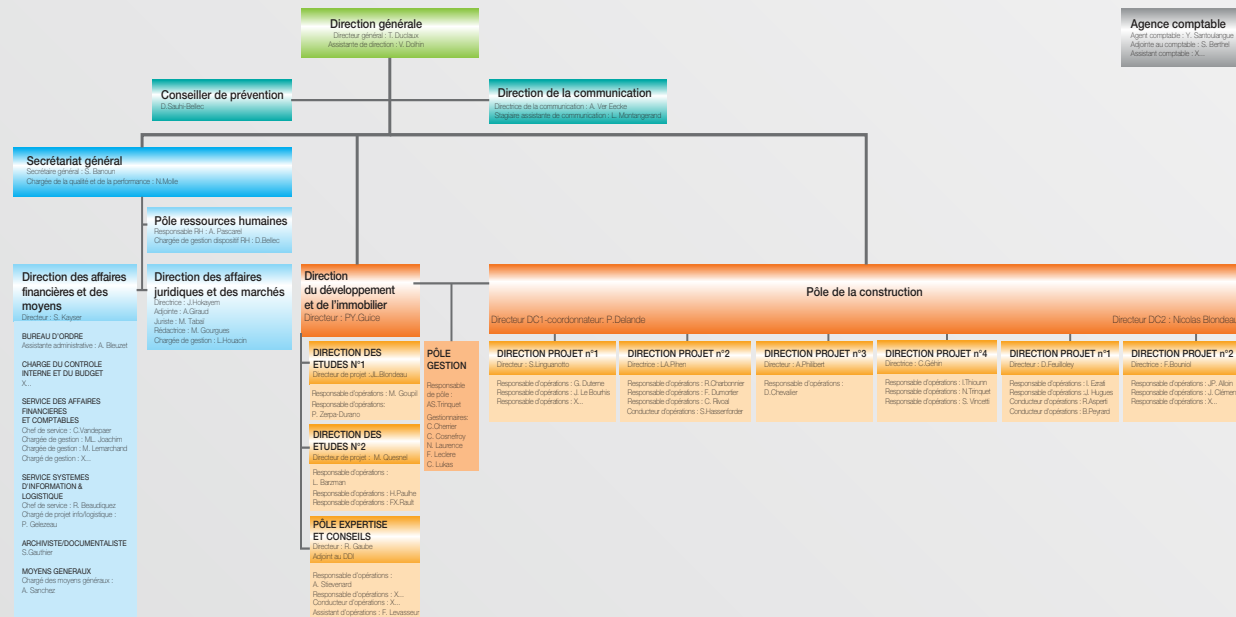
- Approbation du contrat d'objectifs et de performance et de la réorganisation de l'établissement,
- Approbation d'un encadrement relatif aux indemnités des membres de jurys,
- Approbation d'une règle relative à la constitution des jurys d'architecture pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre.

2) Opérations nouvelles

17 conventions ou avenants ont été approuvés parmi lesquels :

- des conventions cadres avec l'atelier parisien d'urbanisme, l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France et le CROUS,
- des études et travaux : restructuration de l'université Paris-Dauphine, réhabilitations de la Maison des sciences de l'homme et du centre Sarrailh (CROUS de Paris), reconversions de sites : Brunoy du Muséum national d'histoire naturelle, caserne Lourcine,
- la convention fixant le périmètre de la mission de l'EPAURIF au titre de l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu.

L'organigramme et l'équipe de l'établissement



AVRIL 2014

DIRECTION GÉNÉRALE

- Directeur général : Thierry Duclaux
- Secrétaire de direction : Valérie Dolhin
- Responsable communication : Aurélia Ver Eecke
- Conseiller de prévention : Denise Sauhi-Bellec

AGENCE COMPTABLE

- Agent comptable : Yvon Santoulangué
- Adjointe à l'agent comptable: Solange Berthel,
- Assistant comptable : Karim Idir puis X.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Secrétaire générale : Marie-Henriette Esquivié puis Sylvie Banoun
- Chargée de la qualité et de la performance : Nathalie Molle

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS

- Directrice des affaires financières et des moyens : Laetitia Gioan puis Serge Kayser, directeur

BUREAU D'ORDRE :

- Assistante administrative : Alexandra Bleuzet

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES :

- Chef de service : Christian Vandepaer
- Chargés de gestion :
 - Alia Bel Bachir puis Frédéric Raude
 - Marie-Ludivine Joachim
 - Michèle Lemarchand

MOYENS GÉNÉRAUX :

- Chargé des moyens généraux : Anthony Sanchez

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION ET LOGISTIQUE :

- Chef de service Robert Beaudiquez
- Chargé de projet informatique et logistique : Patrice Gelezeau
- Archiviste : Sarah Gauthier

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS

- Directrice : Joëlle Hokayem
- Adjointe à la directrice : Astrid Giraud
- Chargées de gestion : Marie-Xavier Carole puis Leila Houacin
- Rédactrice : Martine Gourgues

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

- Responsable pôle Ressources humaines : Aline Pascarel
- Gestionnaire chargée du dispositif ressources humaines : Denise Sauhi-Bellec

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

- Directeur : Pierre-Yves Guice
- Directeur de projet : Jean-Louis Blondeau
- Responsables d'opérations :
 - Patricia Zerpa-Durano
 - Marina Goupil
 - Magali Quesnel
- Conducteur d'opérations : Harmony Paulhe
- Chargé d'études : François-Xavier Rault

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1

- Directeur de la construction : Philippe Delande*

PÔLE GESTION :

- Adjointe : Anne-Sophie Trinquet
- Chargées de gestion :
 - Céline Cherrier
 - Mireille Guéguan
- puis Nathalie Laurence
- Cindy Lukas
- Corinne Cosnefroy

DIRECTION DE PROJET N° 1 :

- Directeur de projet : Sabine Linguanotto
- Responsables d'opérations :
 - Caroline Bordes
 - Damien Cœur
 - Julia Le Bourhis
 - X

DIRECTION DE PROJET N° 2 :

- Directeur de projet : Lucie-Anne Pihen
- Responsables d'opérations :
 - Rémy Charbonnier
 - Christine Rivoal
- Conducteur d'opérations : Sophie Hassenforder

DIRECTION DE PROJET N° 3 :

- Directeur de projet : Alain Philibert
- Responsable d'opérations :
 - Denis Chevalier
 - François Dumortier

DIRECTION DE PROJET N° 4 :

- Directeur de projet : Camille Gehin
- Responsables d'opérations :
 - Inravi Thiounn
 - Nicolas Trinquet
- Conducteur d'opérations : Sébastien Vincetti

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2

- Directeur de la construction : Thomas Jeanneret puis Nicolas Blondeau

PÔLE GESTION :

- Adjoint : Rémy Gaube
- Chargée de mission locaux extérieurs : Flore Junghwa Leclere
- Chargées de gestion :
 - Stéphanie Avodagbé
 - Cécile Anne
- Assistant d'opérations : François Levasseur

DIRECTION DE PROJET N° 1 :

- Denis Feuilloley
- Responsables d'opérations :
 - Juliette Hugues
 - Thomas-Elie Huber puis Idit Ezrati
- Conducteur d'opérations :
 - Rudy Asperti
 - Benoit Peyrard

DIRECTION DE PROJET N° 2 :

- Directeur de projet : Florence Bouniol
- Responsables d'opérations :
 - Jean-Philippe Alloin
 - Léonard Barzman
 - X

DIRECTION DE PROJET N° 3 :

- Directeur de projet : Rémy Gaube
- Responsables d'opérations :
 - Jean Clément
 - Anne Stievenard
- Conducteur d'opérations :
 - Guillaume Duterne
 - Henri-Pierre Perrin

Départs en 2013

> avril 2014

- Karim Idir
- Marie-Henriette Esquivié
- Laetitia Gioan
- Alia Bel Bachir
- Frédéric Raude
- Mireille Guégan
- Caroline Bordes
- Damien Cœur
- Thomas Jeanneret
- Rémy Gaube
- Stéphanie Avodagbé
- Cécile Anne
- Thomas-Elie Huber
- Henri-Pierre Perrin
- Marie-Xavier Carole

III 3 La direction

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Le secrétariat général regroupe les ressources techniques des moyens support transversaux en charge du bon fonctionnement des services et de la gestion des moyens alloués : les RH, le juridique et l'administratif, la gestion budgétaire et comptable, la logistique et l'informatique. Il veille à la coordination des actions entre les services, l'interface institutionnelle avec l'extérieur et à la mise en œuvre des orientations stratégiques.
- Le secrétariat général a contribué en 2013 à l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance et présenté des premières analyses diagnostiques en vue de la mise en place d'un contrôle interne comptable et financier.
- Il est composé d'une direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM), d'une direction des affaires financières et des moyens (DAFM) et d'un pôle « ressources humaines » (RH).



La direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM)

- La DAJM (4 personnes) participe à la détermination de la politique d'achat de l'établissement et en contrôle la bonne application.
- Elle informe et conseille les services acheteurs sur le choix des procédures d'achat et les assiste lors de leur déroulement.
- Elle veille à la qualité rédactionnelle des documents des marchés.

La direction des affaires financières et des moyens (DAFM)

- La DAFM (10 personnes) assure :
- le pilotage de la programmation budgétaire et le suivi de l'exécution budgétaire,
 - la mise à disposition d'éléments supports, la direction et la tenue du bureau d'ordre.

Elle est structurée en trois pôles :

LE SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

- Il prépare le budget et en suit l'exécution, saisit les décisions modificatives, tient la comptabilité de l'ordonnateur, assure le mandatement et la liquidation des factures.

LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE ET DE LA LOGISTIQUE

- Il met en place les outils nécessaires au fonctionnement des services, assure la maintenance et le fonctionnement des réseaux informatiques et téléphoniques et gère les archives de l'établissement.

LE SERVICE DES MOYENS GÉNÉRAUX

- Il répond aux besoins de l'EPAURIF en termes de maintenance et de fournitures courantes.

Le Pôle RH

Les missions du Pôle RH (2 personnes) sont :

- le recrutement, la paie, la gestion de carrière des agents titulaires des 3 fonctions publiques ainsi que des personnels contractuels de l'EPAURIF,
- les politiques de formation et de santé-sécurité au travail,
- la tenue des instances de dialogue social.

- 35 contrats et avenants (recrutements/renouvellements) ont été établis en 2013.
- Le pôle RH a élaboré et mis en place un plan de formation dédié à la professionnalisation et au maintien des compétences pour un budget annuel d'un montant de 100 000 €.
- L'ensemble des personnels de l'EPAURIF a bénéficié en 2013 de 3 journées de formation en moyenne par agent présent, tous services, fonctions et catégories confondus.

En 2013

Somme en jours

DIRECTION	Total	%
A.C.	0	0,00
DC1	71	34,55
DC2	45,5	22,14
DD	47	22,87
DG	6	2,92
SG	8,5	4,14
SG / RH	8,5	4,14
SG / DAFM	18	8,76
SG / DAJM	1	0,49
Total général	205,2	100,00

Les formations par catégories

CATÉGORIES	A	B	C	Total
NB agents formés	28	9	3	40
NB agents total	38	17	11	66
% agent formé	81,82	52,9	27,3	60,6

Chiffres clés 2013

- 60,6 % d'agents formés,
- coût moyen de formation par agent : 1 356 €.

III 3 La direction

COMMUNICATION

La direction de la communication intervient principalement dans trois grands domaines : la communication interne, la communication externe et la communication de projet. Sa valeur ajoutée repose sur une stratégie d'intervention à large spectre intégrant :

- un conseil stratégique,
- une vision panoramique,
- des dispositifs de communication de proximité,
- une maîtrise des pratiques publiques,

- une adaptation des outils et techniques aux cibles visées,
- un suivi opérationnel.

L'année 2013 a été consacrée à la poursuite de la mise en place opérationnelle des actions de communication de projet et au suivi des actions de communication interne et externe. La direction de la communication a axé son action dans une logique d'optimisation du contenu des supports et d'évolution des outils existants : site internet, plaquettes, fiches projets...

La communication interne

La direction de la communication a créé et animé une série d'outils et de supports de communication destinés à informer l'ensemble des collaborateurs afin de faciliter les échanges internes et mieux partager les études de réflexions transversales. Ces supports ont été adaptés en fonction des besoins et des remontées des utilisateurs : diffusion de lettres d'information interne et élaboration de

supports de présentation pour les réunions du personnel et les opérations. La plupart des outils de communication interne ont été adaptés au déménagement de l'EPAURIF et une communication spécifique a été mise en œuvre afin d'informer le personnel des différentes étapes de ce déménagement (réunions et lettres d'information interne).

La communication de projet

La communication de projet a été développée de manière significative compte tenu du nombre croissant d'opérations sur lesquelles l'EPAURIF a été mandaté en 2013. La communication de projet est une communication essentiellement pragmatique qui privilégie les opérations et les supports interactifs : visites d'étapes, débats, réunions publiques, sites web, réseaux sociaux. Cela permet notamment au maître d'ouvrage d'entendre les questions et les observations qui peuvent infléchir le déroulement ou les caractéristiques du projet. Cette communication de proximité a été menée en amont pour annoncer les futures opérations et en aval pour informer les parties concernées des tenants et aboutissants des projets et chantiers en cours. Ce travail d'information au plus près du terrain a été réalisé via :

- l'organisation de réunions publiques avec les

- commerçants du 5^e arrondissement,
- la mise en place de panneaux de communication afin de cacher l'emprise du chantier et d'égayer la rue des Fossés Saint-Bernard,
- les informations apportées aux usagers, riverains, et commerçants via le formulaire du site Internet,
- la présentation des futurs bâtiments du secteur Ouest centre aux usagers du secteur Ouest Nord et Sud,
- la participation aux réunions de comités de quartier de la mairie du 5^e arrondissement de Paris.

Des supports de communication spécifiques ont été adaptés à chaque réunion et chaque cible. La direction de la communication a travaillé en collaboration avec les équipes techniques en charge des projets qui ont ainsi pu mesurer concrètement l'utilité de la communication projet.



La communication externe

Une réflexion a été entreprise sur la stratégie à adopter pour développer la notoriété de l'établissement auprès de ses publics externes en valorisant son expérience, ses ressources et ses compétences.

Le site Internet, dont la consultation progresse régulièrement depuis sa création en 2013 (14 759 visites et 59 674 pages consultées en 2013), est le principal outil de communication externe de l'EPAURIF. Régulièrement actualisé d'un point de vue technique et éditorial, il propose en téléchargement toute la documentation sur les projets, dont il suit l'évolution, et informe sur la vie de l'établissement.

En matière d'édition, une nouvelle orientation éditoriale et graphique a été donnée au rapport d'activité afin de mieux traduire la diversification des modes d'intervention de l'EPAURIF. 25 fiches récapitulatives des projets et réalisations de l'établissement ont par ailleurs été élaborées.

Enfin, avec sa nouvelle plaquette institutionnelle, l'établissement s'est doté en 2013 d'une série de supports d'information à l'attention de ses parties prenantes et de ses publics. Ce document exhaustif est constitué d'une partie relative au fonctionnement de l'établissement et comporte des fiches sur les opérations en cours et sur les réalisations, régulièrement actualisées en fonction de leur avancement.



INDICATEURS D'ACTIVITÉ - QUELQUES CHIFFRES



IV 1 Indicateurs d'activité - quelques chiffres

1) Rapport financier

Le conseil d'administration a autorisé lors du vote du budget primitif 2013, le 23 novembre 2012, un montant de dépenses de 214 785 677 € dont 32 889 036 € en fonctionnement et de 181 896 641 € en investissement. Ce budget a ensuite été modifié pour être arrêté définitivement à la somme de 168 292 593 € dont :

- 27 778 593 € en fonctionnement,
- 140 514 000 € en investissement.

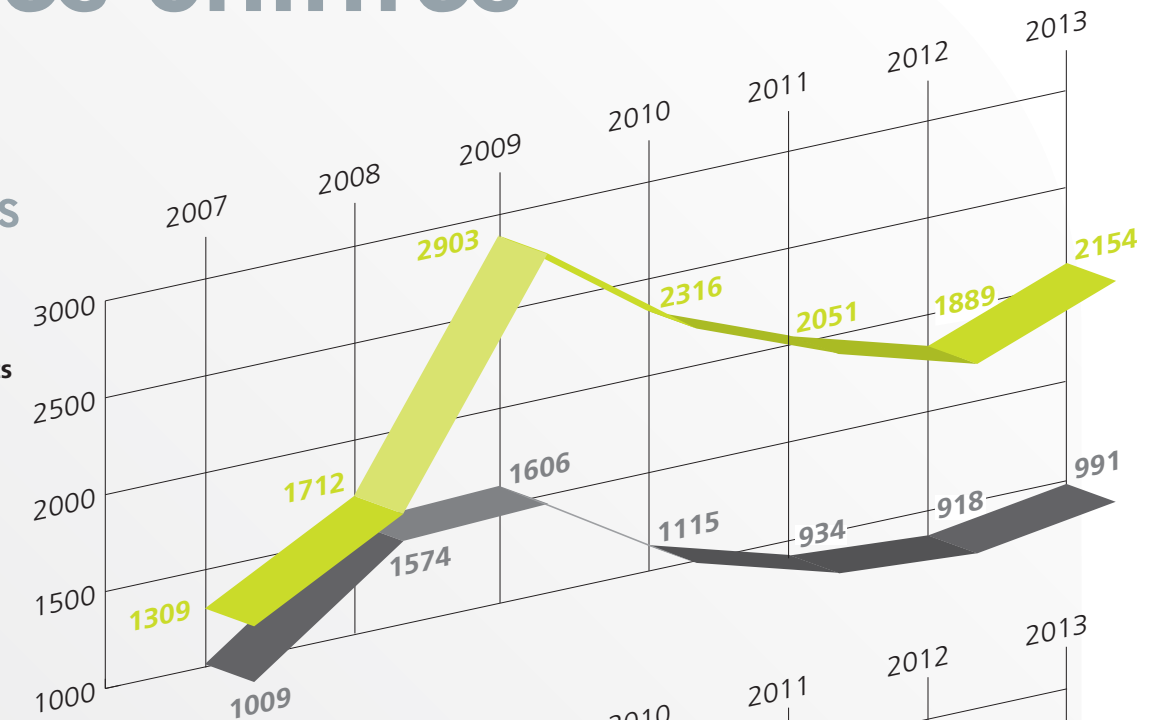
Le taux d'exécution est de 97 % en 2013 contre 84 % en 2012, 86 % en 2011 et 82 % en 2010. Les recettes s'élèvent à 149 328 174 € et sont constituées pour plus de 95 % par des crédits versés directement par l'État. La situation financière et comptable de l'EPAURIF est satisfaisante : le compte de résultat est bénéficiaire (2 973 119 €) et le fonds de roulement (93,8 M€) représente 7 mois de dépenses globales, y compris les dépenses d'investissement.

Engagements et dépenses par secteurs et programmes

Programmes	Engagement M€ de l'année (AE)	Dépenses M€ de l'année (CP)
Sites extérieurs	13,097	14,064
Aménagements provisoires	0,233	0,359
Aménagements - Programmation	0,000	0,000
Transferts	0,706	0,643
Campus VRD	0,948	1,356
Réhabilitation Secteur Ouest	4,897	43,551
Désamiantage secteur Est	0,533	0,708
Réhabilitation Secteur Est	8,714	82,473
Cassan mise en sécurité	0,812	4,834
Cassan relogements	0,000	0,001
IPGP	1,889	0,595
Site Raspail/MSH	10,181	3,113
Poliveau	1,245	1,392
Lourcine	0,216	0,419
PARIS 13	0,000	0,121
CTLES	0,048	0,846
P1-Tolbiac	1,132	0,297
CROUS	0,033	0,093
Institut H. Poincaré/Bât. Perrin	0,045	0,105
SPB	0,073	0,269
Dauphine	0,132	0,042
INSHEA	0,178	0,056
BDIC	0,071	0,023

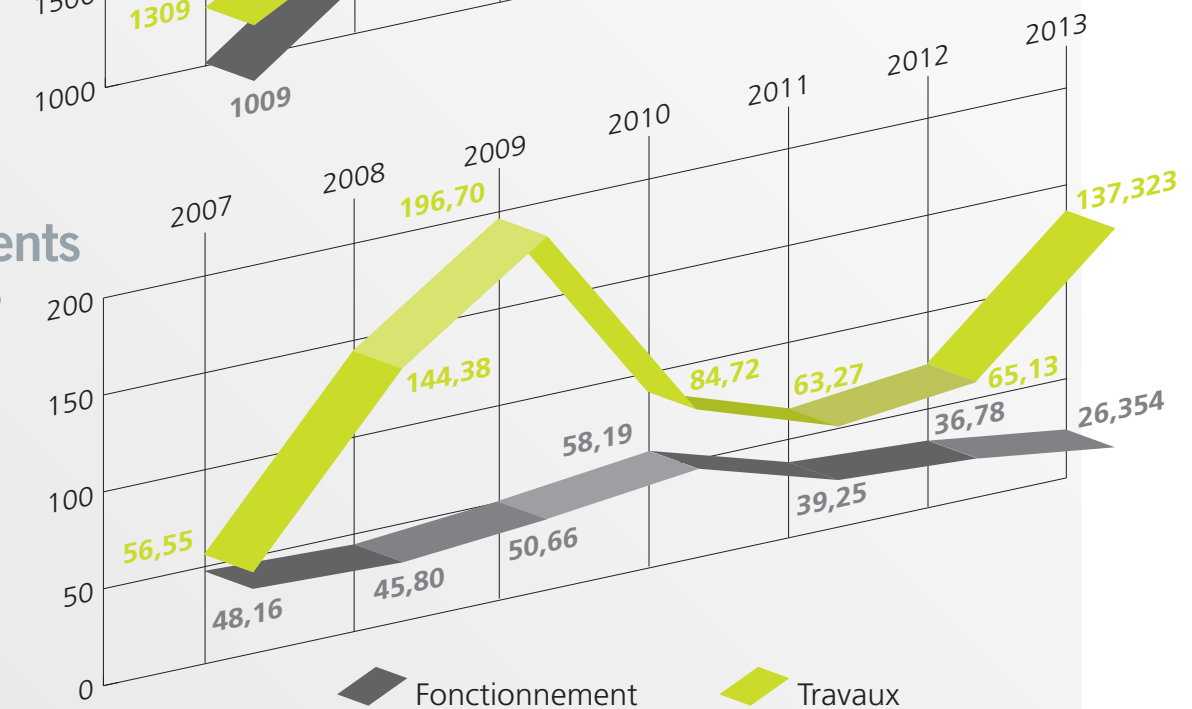
Nombre de mandats exécutés par année

Nombre de mandats



Montant des paiements par années

Montant en M€



Marchés notifiés en 2013

Catégories / seuils	Travaux	Services	Fournitures	Total marchés	Total montants € HT
Inférieurs à 15 000 € HT	7	98	12	117	568 664,22
15 000 à 89 999 € HT	1	22	1	24	1 148 897,84
90 000 à 129 999 € HT	0	11	0	11	1 241 967,00
130 000 à 4 999 999 € ht	4	5	0	9	7 554 585,92
Supérieurs à 5 000 000 € HT	1	0	0	1	8 780 000,00
Total marchés	13	136	13	162,00	
Total montant en € HT	11 053 644,44	8 140 670,61	99 799,93		19 294 114,98

indicateurs de l'activité en quelques chiffres

2) Bilan social

Situation de quasi équilibre entre titulaires (53 %) et non titulaires (47 %).
66 ETP en 2013.

L'équivalent fonction publique à l'EPAURIF

- 57 % catégorie A
- 24 % catégorie B
- 19 % catégorie C

Le cadre d'emplois en 2013

- Catégorie I : 11 %
- Catégorie II : 46 %
- Catégorie III : 24 %
- Catégorie IV : 19 %

Les tranches d'âges en 2013

La tranche d'âge 31/40 ans est la plus représentée avec 30 agents, soit 45 % des personnels.

- 20-30 ans : 18 agents
- 31-40 ans : 30 agents
- 41-50 ans : 16 agents
- >= 50 ans : 14 agents

La moyenne d'âge du personnel est de 40,5 ans.

Mouvements de personnel en 2013

- L'EPAURIF comptait 66 ETP au 31 décembre 2013 pour un plafond autorisé d'emplois de 69 ETP.
- 3 fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion dans leur corps d'origine.
- 2 mouvements internes ont eu lieu en 2013.

Les tranches d'âges par sexe en 2013

- 20-30 ans : 13 agentes / 5 agents
- 31-40 ans : 15 agentes / 15 agents
- 41-50 ans : 10 agentes / 6 agents
- >= 50 ans : 7 agentes / 7 agents

Rotations de personnel en 2013

- 12 départs
- 13 arrivées



EPAURIF - 103 rue Réaumur - 75002 PARIS

www.epaurif.fr

Directeur de publication : Thierry Duclaux

Direction de la communication : Aurélia Ver Eecke, Laura Montangerand

Conception graphique : LeGrand8

Crédits photo : EPAURIF, AS-Architecture Studio. R. Rodier,

Reichen & Robert et Associés, Thibault Vankemmel

Juin 2014

Imprimé sur papier issu de
forêts gérées durablement



